

# LE PHARE

DE L'ANSD

Newsletter

Bulletin Trimestriel - N°009 / Juin 2020

[www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)

INTERVIEW EXCLUSIVE :

## M. Amadou HOTT

Ministre de l'Économie,  
du Plan et de la Coopération

« La pandémie de la  
Covid-19 a des  
conséquences  
socio-économiques  
significatives... »



### DOSSIER :

Enquêtes démographiques et de santé

### ZOOM SUR L'ECO CEDEAO :

Enjeux et contraintes de l'adoption d'une monnaie unique  
et communautaire

### COORDINATION STATISTIQUE:

Elaboration d'une stratégie nationale de développement

### PORTRAITS:

Agents de l'année 2018 et 2019

# LE PHARE

DE L'ANSD

NEWSLETTER



N°009



BULLETIN TRIMESTRIEL

# SOMMAIRE



## 4 EDITORIAL

## 7 INTERVIEW GRAND FORMAT

M. Amadou HOTT

Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération

## 11 DOSSIER

Les enquêtes démographiques et de santé : des enquêtes phares de ces quatre dernières décennies

## 17 PORTRAITS

Les agents nommés « Agents des années 2018 et 2019 »

## 21 ACTU-ANSD

Les Situations Économiques et Sociales (SES)

22 Le « Centre UCAD d'accès aux données statistiques »

## 23 ZOOM SUR

L'ECO-CEDEAO : enjeux et contraintes de l'adoption d'une monnaie unique communautaire en Afrique de l'Ouest

## 25 DIRECTION DU MANAGEMENT DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Archivage et documentation des enquêtes

## 26 COORDINATION STATISTIQUE

Elaboration de la SNDS 3 (2019-2023)

## 30 CELLULE DE GESTION DES PARTENARIATS

Ménages vulnérables et bourses familiales

## 31 L'INVITE DU PHARE

M. Bourama MANÉ

## 33 PANDÉMIE DE COVID-19

impact sur la production de statistiques de l'ANSD

## 34 PAGE DÉTENTE

**Directeur de Publication**  
Babacar NDIR

**Coordonateur de la Rédaction**  
Gnagna SIDIBE

**Comité de rédaction**  
Awa DIOP  
Absa KANE  
Alain F. DIATTA  
Babacar S. DIATTA  
Ndeye Fatou COULIBALY  
Ndiouma FAYE

Sophie Diop  
Saliou FAYE

**Correcteurs**  
Mamadou BAH  
Gnagna SIDIBÉ  
Awa DIOP

**Crédits photos**  
Cellule Communication ANSD

**Montage, infographie et impression**  
La Rochette

**M. Babacar NDIR**  
DG ANSD



## LE DEVELOPPEMENT, LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DES STATISTIQUES OFFICIELLES EN PERIODE DE PANDEMIE DE LA COVID-19

**A**fin de faire face à la propagation de la COVID-19, la plupart des pays affectés ont décrété un état d'urgence et adopté des mesures barrières ou de distanciation physique, de restrictions des déplacements et d'autres pratiques de sécurité sanitaire. Ces mesures ont eu des effets directs sur les activités des systèmes statistiques nationaux, notamment les enquêtes et les recensements qui nécessitent des rassemblements et des contacts humains, ne serait-ce que pour le recrutement et la formation du personnel d'enquête, la mise à jour des zones ou districts de recensement, la collecte des données ainsi que son contrôle et sa supervision, etc. En outre, la fermeture des commerces, hôtels et restaurants, la suspension des services de transport ou d'autres fonctions d'appui à la production empêchent ou réduisent fortement le déroulement des opérations de terrain.

Les activités de planification de ces opérations de terrain sont également affectées : les budgets sont souvent réduits ou supprimés entraînant l'annulation ou la suspension d'opérations d'achats ou de dotation en personnel, certaines méthodologies perdent de leur pertinence alors que

nombre de questionnaires sont redimensionnés au détriment de la qualité des données. Aussi, les calendriers de diffusion des données sont au mieux, adaptés.

Dans ce contexte inédit, la plupart des instituts nationaux de la statistique (INS) ont pris en urgence des mesures pour assurer la continuité et la qualité de leur production statistique. Ces mesures dépendent toutefois des capacités institutionnelles, financières, technologiques et numériques permettant aux INS d'innover et de s'adapter aux défis à relever en ce contexte difficile.

Les INS ont d'abord adapté leurs méthodes d'organisation du travail pour se conformer aux mesures barrières édictées afin de protéger leur personnel, mais également les populations, aussi bien au sein des ménages qu'au niveau des entreprises dont la collaboration est essentielle en tant que fournisseurs de données. Dans les pays où le confinement est partiel, les horaires de travail ont été non seulement réaménagés, mais la présence au bureau du personnel est soumise à un système de rotation pour certains pendant que d'autres membres du personnel, notamment les personnes âgées de 50 ans ou plus, travaillent à domicile s'ils sont en mesure de le faire. En

outre, pour les bureaux qui sont restés ouverts, toute visite y est interdite ; les réunions sont organisées via différentes solutions en ligne pour assurer la continuité des activités. Chaque fois que ces réunions ont lieu au bureau, les règles de distanciation physique sont respectées et le nombre de participants limité.

Dans les pays où le confinement est général, les INS se sont organisés grâce au télétravail pour leurs agents en capacité de le faire.

Cette adaptation des méthodes d'organisation du travail des INS pour respecter les consignes gouvernementales de confinement, a nécessité une redéfinition des priorités, et l'adaptation de certaines opérations pour tenir compte de la situation sanitaire. Ainsi, la capacité des INS à mener leurs activités de collecte de données conformément à la périodicité recommandée sur le plan international et à disposer de sources administratives fiables à des fins statistiques, est rudement affectée, principalement par les restrictions à la circulation des personnes et les mesures de distanciation sociale dans les pays.

Aussi, en Afrique, quarante-deux (42) enquêtes ont été interrompues ou suspendues dans 15 pays, sur les 168 prévues cette année dans les pays qui ont répondu à une enquête de la CEA. Quarante-huit (48) enquêtes sont reportées ou retardées dans 21 pays. Les activités des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) ont été interrompues ou suspendues dans 4 pays et reportées dans 7 autres pays sur les 18 où des activités de recensement étaient prévues cette année. Les activités suspendues incluent la planification et la cartographie. Aussi, dans 5 pays, le calendrier du recensement a été décalé.

Cette triste situation concerne également d'autres recensements tels que les recensements de l'agriculture, de l'élevage, les recensements économiques et des entreprises avec la suspension des travaux de terrain dans quatre pays. L'incidence sur les enquêtes annuelles du secteur de l'agriculture est particulièrement forte. En effet, les enquêtes sur la production agricole doivent coïncider avec les saisons; il est donc problématique de les repousser. Se-

lon la FAO, plusieurs pays recevant son soutien pour la mise en œuvre d'enquêtes agricoles annuelles intégrées se heurtent à cet obstacle. Le report des enquêtes agricoles jouera aussi sur le degré de précision et il ne sera peut-être plus possible de réaliser de mesures objectives car les enquêteurs doivent se rendre en personne sur le terrain.

Malgré ces perturbations de la covid-19 sur la mise en œuvre des programmes statistiques, les INS ont fait preuve d'une réelle résilience grâce à leur grande capacité d'adaptation, notamment sur le plan méthodologique, avec cependant le risque que la qualité de certaines statistiques soit dégradée. Les enquêtes auprès des entreprises, qui reposent en général sur un système de correspondants avec les INS, vu la circonstance, ont été aussi numérisées, alors que les enquêtes auprès des ménages qui sont habituellement réalisées en face-à-face au travers de visites au domicile, se font par téléphone lorsque c'est possible.

Dans certains cas, les questionnaires sont révisés, adaptés et simplifiés ou allégés; dans d'autres, les échantillons sont aussi redimensionnés, même s'il s'avère nécessaire de reconsidérer le degré de représentativité des résultats, et de n'accepter, à titre exceptionnel, la publication de données qu'au seul niveau national.

Mais, les défis méthodologiques concernent principalement l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que le taux de chômage au sens du BIT. Aussi, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail (OIT), Eurostat, Afristat, la Banque africaine de Développement (BAD), et les Nations Unies, entre autres, se sont fortement mobilisés pour élaborer des lignes directrices et des notes sur la manière de résoudre les problèmes méthodologiques provoqués par les changements dus aux effets de la covid-19 dans la production statistique, afin que les INS continue d'assurer la production et la diffusion de ces statistiques sur des bases solides et selon les normes de comparabilité internationale.

Dans le domaine des statistiques agricoles, les alternatives méthodologiques proposées portent sur d'éventuels recours à des

informations obtenues par télédétection comme les images satellitaires et les orthophotographies.

A ce niveau, en ce qui concerne les pays africains, d'importants obstacles sont à prendre en compte lorsque l'utilisation du téléphone portable ou l'accès à Internet est loin d'être universel, quand l'acquisition de nouveaux outils et la formation à leur utilisation reposent sur de longs et lourds processus, ou que la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires dans cette situation risque de créer des difficultés budgétaires aux pays.

Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la covid-19 ainsi que ses effets socioéconomiques sont également à l'origine d'un accroissement inédit de la demande de statistiques de qualités mettant ainsi à rude épreuve les systèmes statistiques nationaux. Les données et informations statistiques sont non seulement indispensables pour suivre et anticiper l'évolution du nombre de malades et de lits d'hôpitaux, mais aussi pour estimer l'impact de la pandémie sur les conditions de vie des populations et sur l'activité économique du pays. Les données provenant des enquêtes permettent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la crise, y compris pour faire des projections et évaluer l'impact des mesures prises. Aussi, dans beaucoup de pays les INS sont chargés de conduire des études sur l'impact socio-économique de la covid-19. Dans d'autres pays, ils soutiennent également la cartographie de la propagation du nouveau coronavirus ou aident à la surveillance des patients suspects et à analyser comment les déplacements non autorisés affectent la propagation de la maladie.

Afin de rendre toutes les informations en leur possession disponibles et accessibles aux utilisateurs, les INS ont créé sur leur site web une page spéciale covid-19, rassemblant des données et statistiques fondamentales qu'ils ont publiées et pouvant servir de base de référence pour le suivi et la mesure de l'impact de la covid-19. Les informations portent sur l'économie, l'agriculture, le transport, l'énergie, le tourisme, la population, la société, la santé, la pauvreté, les conditions de vie, l'emploi et le travail, etc.

Il fallait aussi informer les utilisateurs, partenaires et fournisseurs de données de manière

opportune et transparente, de tous ces changements dans nos opérations provoqués par la crise liée à la covid-19. Des efforts importants ont donc été faits par les INS pour informer les utilisateurs de l'effet que des données manquantes ou incomplètes ont eu sur la publication de statistiques régulières et d'autres changements dans leurs opérations, tout en appelant les ménages et les entreprises à continuer de participer aux enquêtes autant que possible pendant la crise, en soulignant l'importance de collecter des statistiques fiables pour évaluer l'impact de la crise. Les utilisateurs ont également été rassurés sur le fait que les INS concentrent tous leurs efforts sur le maintien de la continuité des activités, la fourniture des produits et services prévus et l'assurance d'une production de haute qualité.

La gestion efficiente des affaires économiques et sociales d'un pays repose sur une prise de décision fondée sur des données probantes. Ce qui nécessite la disponibilité à temps de statistiques exhaustives et de qualité.

La crise de la covid-19, par sa soudaineté, a surpris plus d'un au point de présenter un visage hybride dont la production des statistiques officielles est un des traits caractéristiques. Sa transformation en opportunités par les INS a permis à ces derniers de montrer leur valeur et leur pertinence pour la société en développant des solutions pratiques et des réponses concrètes aux défis que la crise leur a posés. Cela est d'autant plus remarquable que certaines de ces solutions sont le fruit de collaborations entre les INS et leurs partenaires ou proposées par les INS eux-mêmes comme meilleures pratiques en vue d'assurer la continuité opérationnelle des programmes statistiques, et pour résoudre les problèmes de disponibilité et d'accès ouvert et en temps opportun aux données nécessaires aux décideurs publics et à tous secteurs de la société pour répondre à la crise mondiale de la covid-19. Les communautés statistiques régionales et mondiales ainsi que leurs partenaires restent mobilisés pour l'échange de connaissances et le partage d'expériences réussies pour relever les défis posés par la pandémie de la covid-19 sur le développement, la production et la diffusion des données et informations statistiques.

Par **Babacar NDIR**,  
DG ANSD

**INTERVIEW**  
**GRAND FORMAT**



***M. Amadou HOTT***

*Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération*

**L**e Phare : Monsieur le Ministre, la rédaction a souhaité revenir avec vous sur l'an 1 de votre magistère à la tête du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC).

### **Quel bilan faites-vous de cette première année à la tête du MEPC ?**

Ma première année à la tête du département de l'Économie, du Plan et de la Coopération coïncide avec celle de la mise en œuvre de la deuxième phase (2019-2024) du Plan Sénégal Emergent (PSE). La première phase du PSE (2014-2018) a été marquée par une performance économique jamais égalée depuis l'accession de notre pays à la souveraineté nationale : l'économie a enregistré un taux de croissance du PIB réel de plus de 6% par année, porté essentiellement par les investissements publics.

Dans cette seconde phase du PSE, l'Etat du Sénégal souhaite s'appuyer sur ces résultats pour inviter le secteur privé national et international à prendre le relai en investissant sur des projets attractifs, créateurs de valeur mais aussi et surtout générateurs d'emplois pour la population sénégalaise. Ainsi, durant la première année de notre magistère, nous nous sommes consacrés à jeter les bases de ce nouveau paradigme dans le but de renforcer la stabilité du cadre macroéconomique (viabilité de la dette publique et soutenabilité du solde extérieur courant dans un contexte de maîtrise de l'inflation), d'assurer une durabilité de la croissance et de générer des emplois massifs pour les jeunes et les femmes.

Dans ce contexte, nous avons initié la refonte du Système National de Planification (SNP) et élaboré un projet de texte législatif visant à ériger le PSE en Loi Plan pour conforter l'ancrage de ce référentiel parmi les instruments de planification.

Par ailleurs, nous sommes en train de finaliser la révision du cadre juridique et institutionnel des Partenariats Public-Privé (PPP) sur la base des conclusions du séminaire gouvernemental qui s'est tenu le 13 mars 2020 sous la présidence effective de son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République.

Nous avons également engagé, dès l'année passée, le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de développement du secteur privé qui devrait être finalisé avant la fin de l'année 2020. La pandémie de la Covid-19 nous conforte, d'ailleurs, dans l'objectif de renforcer notre autonomie et notre résilience dans des secteurs clés tels que la santé, l'alimentation, l'industrie, et donc d'accompagner le développement de notre privé national dans lesdits secteurs.

En parallèle, nous avons poursuivi nos efforts de mobilisation de financements extérieurs pour la mise en œuvre de la phase 2 du PSE. Ainsi, de nombreuses conventions de financement ont été conclues durant

cette première année avec nos partenaires au développement.

Dans le but de renforcer l'efficacité de l'aide publique au développement, nous avons mis en place un cadre de concertation régulière avec le G50. Nous avons, également, lancé avec l'ensemble des partenaires au développement les travaux de préparation du premier Conseil présidentiel sur la coopération économique et financière qui doit se tenir en 2020

### **Le Phare : Comment voyez-vous le rôle de l'ANSD en tant que coordonnateur du Système statistique national (SSN) ?**

Les statistiques officielles produites ou validées par l'ANSD servent de support au Gouvernement pour (i) l'élaboration de l'ensemble des documents de planification nationale, sectorielle et locale, (ii) la définition de la programmation budgétaire et (iii) le suivi-évaluation des politiques publiques.

L'Agence doit également coordonner le SSN et jouer un rôle de leadership pour ériger les statistiques publiques aux normes internationales. C'est dans ce sillage qu'il faut apprécier positivement et à sa juste valeur l'adhésion de notre pays à la Norme Spéciale de Diffusion de Données du FMI (NSDD). Cette adhésion, qui est le fruit d'énormes efforts de fiabilisation des données statistiques sous l'impulsion de l'ANSD, contribue à une meilleure visibilité de notre pays auprès des organisations internationales, des investisseurs et des agences de notation.



**Le Ministre lors de sa première visite dans les locaux de l'ANSD, ici en compagnie du DG**



**Le Phare : Selon vous, quels sont les défis à relever pour l'ANSD ces prochaines années ?**

Dans les prochaines années, l'ANSD est appelée à renforcer son leadership en Afrique dans le développement, la production et la diffusion de données statistiques de qualité par la mise en œuvre efficace et efficiente de la troisième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2019-2023). Dans ce cadre, l'ANSD devra accorder une attention particulière à la finalisation des réformes en cours visant à améliorer le cadre juridique à travers lequel les conditions de collecte de données statistiques sont définies ainsi que les mécanismes de gestion et de coordination.

Le renforcement de la capacité statistique devra nécessairement se poursuivre afin de répondre à la forte demande des utilisateurs de données de qualité. De même, les processus statistiques couvrant notamment l'utilisation, et si nécessaire l'adaptation, des normes et nomenclatures internationales, la validité des méthodologies et l'exploitation des sources alternatives de données, doivent être renforcés. Tout ceci requiert des ressources adaptées en termes d'infrastructures physiques et de sources de données ainsi que des ressources humaines de qualité. D'où la nécessité d'assurer un financement adéquat de la SNDS III.

En matière de coordination statistique, il faudra préciser les références communes aux services producteurs de statistiques officielles.

**Le Phare : Par rapport à l'actualité, quel sera l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie sénégalaise et sur l'économie mondiale ?**

La pandémie de la Covid-19 a des conséquences

socio-économiques significatives sur l'économie mondiale, entraînant une récession semblable à celle de 2009, voire plus grave. Ce ralentissement économique mondial résulte principalement des mesures de protection et d'endiguement de la pandémie, prises aux niveaux national et international.

Le Sénégal est impacté par cette baisse de l'activité économique mondiale. Si la pandémie n'épargne aucun secteur de la vie économique et sociale, l'ampleur de son impact sur un secteur donné, dépend de son niveau d'exposition à l'économie mondiale et aux interrelations avec les autres secteurs de l'économie domestique. La cartographie des secteurs révèle, en effet, qu'au Sénégal, le tourisme et ses activités connexes (hôtellerie, agences de voyage, restauration, etc.), les transports terrestre et aérien, le commerce, la culture (événementiel, médias), la pêche, l'élevage (filiales avicole et laitière), l'artisanat et l'enseignement privé sont grandement affectés par la crise. Les envois de fonds des migrants seraient également durement touchés avec une baisse projetée de plus de 30%.

Globalement, la croissance économique du Sénégal, soutenue ces dernières années, est brutalement freinée. Le taux de croissance, initialement prévu à 6,8% dans la Loi de Finances initiale (LFI) 2020 a été revu à 2,8%, soit une baisse de 4%. Cette croissance de 2,8% sera essentiellement portée par le Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES) du gouvernement, sans lequel, la croissance prévisionnelle de 2020 serait de 1,3%.

En effet, face à l'impérieuse nécessité de prendre des mesures d'urgence afin d'atténuer les effets de la crise de la Covid-19 sur l'économie du Sénégal, son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la



*Le Ministre et le SG M. Pierre Ndiaye, lors de leur visite dans les locaux de l'ANSD, ici à la DSECN*



République a mis en place le Programme de résilience économique et social (PRES), financé à hauteur de 1000 milliards FCFA et décliné autour de quatre axes : le renforcement du secteur de la santé, le renforcement de la résilience sociale des populations, la préservation de la stabilité macroéconomique et financière par le soutien au secteur privé et le maintien des emplois, et l’approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et en denrées de première nécessité. Ce programme est en cours d’exécution.

**Le Phare : Enfin, pourriez-vous nous parler un peu de vous ? Qui est M. Amadou Hott ?**

Il est toujours difficile de parler de soi. Je suis marié et père de trois enfants. Avant de rejoindre le Gouvernement du Sénégal en avril 2019, j’étais le Vice-Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) en charge du Complexe Énergie, croissance verte et changement climatique depuis novembre 2016. J’ai cumulé une vingtaine d’années d’expériences et j’ai exercé dans différentes villes du monde (Dakar, Abidjan, New York, Londres, Dubaï et Lagos), dans des domaines tels que le financement structuré, la gestion de fonds souverains, la banque d’investissement, le financement de solutions énergétiques intégrées ainsi que dans l’économie et le développement durable. J’ai obtenu des diplômes en mathématiques appliquées, en économie et en finances dont un

Master en finances de marché et gestion bancaire. J’ai une grande passion pour mon pays et je suis fier aujourd’hui d’apporter ma pierre à l’édifice au sein de l’équipe de Son Excellence Macky Sall, Président de la République tout en bénéficiant de son expérience et de son leadership pour mieux servir le peuple sénégalais.

En dehors de ma vie professionnelle, j’aime le football, le jeu de dames, la belote, le cinéma et la lecture.

**Le Phare : Un dernier mot ?**

Je tiens à remercier l’équipe de l’ANSD pour cette opportunité d’échanges et de partage avec sa communauté de lecteurs. L’ANSD est une structure stratégique dans mon ministère. Je félicite le Directeur Général et tout le personnel de ce département pour le travail formidable accompli. J’exhorte tout le personnel à maintenir l’excellence et lui renouvelle mon engagement sans faille.

Avec la crise de la COVID-19, nous traversons une période critique dans l’histoire du Sénégal mais je suis persuadé que nous nous relèverons ensemble, encore plus forts. Ainsi, j’invite tous les lecteurs du Phare à appliquer les gestes barrières, afin de barrer la route au COVID-19. Ensemble, nous vaincrons!

*Interview réalisée par **Awa Diop Gaye**,  
**Gnagna Sidibé** (CELCOM/ANSD)  
et **Geneviève Kébé** (Cabinet du MEPC)*

## Les enquêtes démographiques et de santé : des enquêtes phares de ces quatre dernières décennies

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques, modifiée et complétée par la loi n° 2012-03 du 03 janvier 2012, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) est chargée, en plus de la coordination du Système Statistique National (SSN), de la production des statistiques officielles à travers notamment des recensements et des enquêtes ménages à l'instar de celles dénommées Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).

Le Sénégal réalise des enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) depuis 1986. Les EDS de 1986, 1992 et de 1997 ont été réalisées par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) qui sera remplacée en 2006 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Cette dernière a réalisé l'EDS de 2010-11. En outre, depuis, 2012, l'ANSD réalise annuellement des EDS Continues.

Au sortir de l'édition de 2010-11, le Sénégal s'est engagé dans la mise en œuvre d'un programme d'Enquêtes Démographiques et de Santé Continue (EDS-Continue) dont la périodicité de collecte de données, antérieurement de cinq, est ramenée à un an. La première phase (pilote) des EDS-Continue a été réalisée en 2012-2013. Elle est suivie des éditions de 2014, de 2015, de 2016 ; et de celle de 2017 qui marque la cinquième et la dernière du projet pilote.

Par ailleurs, l'enquête réalisée en 2018 est la première de la phase de pérennisation du projet terminée en 2017 et celle de 2019 en est la deuxième. Les résultats de l'enquête de l'édition 2019 sont traités et analysés et feront l'objet d'une publication au cours de l'année 2020.

Il convient par ailleurs de souligner que ces enquêtes

continues comportent deux volets : un volet « ménages » traitant de la production d'indicateurs socio-démographiques et sanitaires et un volet auprès des structures de santé portant essentiellement sur la prestation des services de soins de santé.

L'intérêt de cette annualisation, c'est d'avoir une série de données régulièrement à jour pour guider la prise de décisions afin d'assurer un meilleur suivi des projets et des programmes de développement économique, sociale et sanitaire. Cette stratégie permet de mieux apprécier la disponibilité des ressources matérielles et humaines ainsi que la qualité des soins offerts par les services de santé aux populations.

Une autre dimension non moins importante de ce projet a trait à la rationalisation des ressources aussi bien financières que techniques, par l'harmonisation et la mutualisation des moyens.

De nos jours, les résultats des EDS standards et des EDS Continues font l'objet d'une large utilisation tant au niveau national qu'international. Ils sont disponibles sur les sites web de l'ANSD ([www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)) et d'ICF ([www.dhsprogram.com](http://www.dhsprogram.com)). La pertinence des enquêtes EDS est largement partagée dans les sphères de la planification du développement comme dans les centres de recherche. Le niveau d'utilisation de l'existant et de sollicitation en matière de données issues des EDS aiguise l'appétit de collecter encore plus d'informations.

Aujourd'hui, au-delà du défi de la pérennisation des EDS Continues, l'ANSD doit assurer la production de données à des niveaux plus désagrégés pour les deux volets de l'enquête pour mieux répondre aux besoins en statistiques de plus en plus importants pour le suivi notamment des nouveaux agendas 2030 (ODD<sup>1</sup>), 2035 (PSE<sup>2</sup>) et 2063 (UA<sup>3</sup>).

<sup>1</sup> Objectifs de Développement Durable (ODD)

<sup>2</sup> Plan Sénégal Emergent (PSE)

<sup>3</sup> Union Africaine (UA).

## **EDS-CONTINUE ET ENQUÊTE CONTINUE SUR LA PRESTATION DES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ**

Le Gouvernement du Sénégal envisage de continuer en 2020 la huitième phase de l'Enquête Continue (EC) conformément au programme d'action de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Cette enquête fédère les programmes de collecte de données des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et des Enquêtes à Indicateurs Multiples, les Enquêtes sur les Indicateurs du Paludisme et les enquêtes sur les prestataires de services de santé et les bénéficiaires. L'enquête continue vise essentiellement à :

- répondre aux besoins permanents en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes de santé et de population, et ;
- renforcer les capacités au sein des institutions du pays pour collecter, traiter, analyser, diffuser et utiliser ces données.

On s'attend à ce que le renforcement des capacités du personnel et l'institutionnalisation des processus de l'Enquête Continue (EC) se traduisent par une amélioration de la qualité des données et une réduction des besoins en assistance technique. La conception de l'EC permet également une plus grande souplesse pour répondre aux besoins en statistiques du pays dans la mesure où les phases de l'EC, plus fréquentes peuvent être adaptées à des sujets particuliers, ce qui est difficile dans le cadre d'une enquête de type EDS quinquennale. En règle générale, le concept d'EC concerne tout programme d'enquête dans lequel des phases de collecte de données sont répétées annuellement.

## **Partenaires techniques et financiers de l'EDS**

Les partenaires de l'ANSD dans le cadre de cette enquête peuvent être répartis en deux groupes :

### **☑ Institutions nationales**

- Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
- Ministère de la Santé et de l'Action sociale, notamment...
  - Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques
  - Direction Générale de la Santé
  - Comité d'Éthique
- Institut de Santé et de Développement
- Laboratoire de Parasitologie de l'Université Cheick Anta DIOP de Dakar.
- Laboratoire de Bactériologie et de Virologie de l'Hôpital Universitaire Aristide Le Dantec.

### **☑ Organisations internationales**

- USAID,
- Banque Mondiale,
- UNICEF,
- UNFPA,
- Nutrition International,
- Helen Keller International,
- CLM,
- ONUSIDA,
- ONU Femmes,
- OMS.

## **Structure responsable des EDS**

La Direction des Statistiques Démographique et Sociales (DSDS) de l'ANSD est chargée de la préparation et de la mise en œuvre de l'Enquête Continue (EC) qui comprend deux volets : le volet «ménages» (EDS-Continue) et le volet «Etablissements de santé» (ECPSS).



**L'équipe projet lors d'une séance de restitution, de droite à gauche  
M. Silmang Séne, M. Samba Ndiaye, Mme Awa Cissokho, M. Mabeye Diop**

L'ANSD a donc la charge de l'organisation logistique, administrative et technique, de l'exécution et de la supervision de toutes les activités de terrain (échantillonnage, enquête pilote et collecte de données), de la formation du personnel, du traitement informatique, de l'analyse et de la dissémination des résultats. Elle est aussi chargée du suivi régulier de tous les aspects techniques en particulier, du plan de travail de l'EC et du contenu final des questionnaires. Pour ce faire, un comité de pilotage a été mis en place et au niveau de l'ANSD une équipe technique spécialement conçue à cet effet est également mise en place et assure la gestion et la responsabilité de l'Enquête.

### **Questionnaires et indicateurs de mesure**

L'enquête continue composée de deux volets fait l'objet de plusieurs questionnaires. C'est ainsi que pour le volet « ménages », trois questionnaires différents sont conçus. Il s'agit de :

- un questionnaire ménage,
- un questionnaire individuel pour les femmes de 15-49 ans, et
- un questionnaire individuel pour les hommes de 15-59 ans.

Tandis que pour le volet «Etablissements de santé», des questionnaires spécifiques sont élaborés pour mieux recueillir les données y afférentes. Il s'agit de :

- un questionnaire d'inventaire de l'établissement de santé,
- un questionnaire d'interview du prestataire de service de santé,
- une liste de contrôle de l'observation,
- un questionnaire de sortie d'interview.

### **Indicateurs de mesure**

La série de questionnaires présentée ci-dessus aide essentiellement à mieux saisir les informations de diverses sortes faisant l'objet de l'enquête. Ainsi, un certain nombre d'indicateurs peut être déterminé.

Pour le volet « ménage », il s'agit essentiellement d'indicateurs en rapport avec :

- les caractéristiques sociodémographiques des femmes,
- la reproduction,
- la planification familiale,
- les visites pré/post-natales,
- l'allaitement,
- la vaccination,
- le mariage / l'activité sexuelle,

- les préférences en matière de fécondité,
- l'activité professionnelle de la femme,
- le VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles
- l'excision,
- l'état nutritionnel des enfants,
- la consommation de sel iodé.

Pour le volet « Etablissements de santé », les indicateurs portent essentiellement sur :

- le type d'établissement,
- les ressources matérielles et humaines au sein des établissements visités,
- La formation, la qualification technique des prestataires dans les services de santé, sans oublier leurs expériences dans le domaine,
- les procédures suivies par le prestataire,
- le contenu des échanges entre le prestataire et le patient,
- les conditions dans lesquelles s'opèrent les consultations,
- la perception des patients sur la qualité du service.

### **Période et durée de la collecte des données, cas de l'édition 2019**

L'enquête a été réalisée d'avril à décembre 2019 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) en collaboration avec le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS). Cependant, la collecte de données de l'ECPSS a été poursuivie jusqu'au 15 janvier 2020.

### **Produits attendus**

Depuis 2012, le projet de l'enquête continue a contribué fortement au renseignement annuel des indicateurs des politiques publiques et des engagements internationaux à l'instar des OMD, des ODD. Les rapports d'enquêtes et les bases de données anonymisées sont disponibles en ligne sur le site de l'ANSD et de celui de l'ICF international.

### **Équipes et agents déployés**

Pour chacun des deux volets de l'enquête continue, des équipes d'agents de collecte sont déployées. Ces agents sont constitués essentiellement d'enquêteurs, d'infirmiers et ou sages-femmes et d'agents anthropométriques. A la tête de chaque groupe est affectée un chef d'équipe.

| Volets EC    | Effectifs       |            |                          |                         |
|--------------|-----------------|------------|--------------------------|-------------------------|
|              | Chefs d'équipes | Enquêteurs | Agents anthropométriques | Infirmiers/sages-femmes |
| EDS-Continue | 5               | 20         | 5                        | 00                      |
| ECPSS        | 3               | 9          | 0                        | 9                       |
| Ensemble     | 8               | 29         | 5                        | 9                       |

Présentement, les résultats les plus à jours disponibles en rapport avec ces types d'enquêtes sont ceux de l'édition 2018 et sont présentés dans la partie qui suit.

### Résultats clefs de l'Enquête Continue de 2018

Les résultats de la sixième phase de l'EDS-Continue (EDS-C 2018), montrent une continuité des progrès réalisés au Sénégal, surtout dans le domaine de la **mortalité des enfants**, de la **protection des enfants**, de la **planification familiale** et de la **lutte contre le paludisme**.

L'EDS-Continue de 2018 montre une baisse continue de la **mortalité chez les enfants de moins de cinq ans**. En effet, la **mortalité infantile** (chez les moins d'un an) a enregistré une baisse de l'ordre de 12% en passant de 42 pour mille en 2017 à 37 pour mille en 2018. La **mortalité infanto-juvénile** (chez les moins de cinq ans) quant à elle a connu sur la même période une baisse de près de 9%, en passant de 56 pour mille en 2017 à 51 pour mille en 2018.

Pour la fécondité, le **nombre moyen d'enfants par femme**<sup>4</sup> qui est resté durablement (durant ces dix dernières années) à plus de 5 enfants par femme, amorce une baisse. Il est passé entre 2017 et 2018 de 4,6 à 4,4 enfants par femme.

Quant à la **santé de la mère et de l'enfant**, la tendance à la hausse des consultations prénatales et postnatales se poursuit. Les **consultations prénatales** sont passées de 97 % en 2017 à 98% en 2018. Les **consultations postnatales** de 77% en 2017 à 85% en 2018. Les **accouchements dans des structures de santé** sont, elles aussi, passées de 78% en 2017 à 82 % en 2018.

Les mêmes tendances sont également observées pour ce qui est de la vaccination des enfants. En effet, le niveau de la **vaccination** (complète) connaît

une augmentation et passe de 75% en 2017 à 77% en 2018.

L'utilisation des **méthodes contraceptives modernes** par les femmes mariées continue, elle aussi d'augmenter. Elle est passée de 10 % seulement parmi les femmes en union en 2005 à 16 % en 2012-2013 et a atteint les 25 % en 2018. Les injectables, les implants et la pilule sont les méthodes contraceptives les plus utilisées.

De la même façon, la **possession de moustiquaires imprégnées d'insecticide** (MII) par les ménages a nettement augmenté, passant de 20 % en 2005 à 73 % en 2012-2013 et à 77 % en 2018.

L'utilisation des MII par les populations vulnérables s'est aussi améliorée. La **proportion des enfants de moins de 5 ans ayant dormi sous une MII** la nuit précédant le passage de l'enquêteur est passée de 7 % en 2005 à 46 % en 2012-2013 et à 56 % en 2018. De même, la **proportion des femmes enceintes ayant dormi sous une MII** la nuit précédant le passage de l'enquêteur a augmenté ; elle est passée de 7 % en 2005 à 43 % en 2012-2013 et à 56% en 2018.

Pour le volet structures de santé, les résultats indiquent que, de **tous les services de base**, la prise en charge des IST<sup>5</sup> (94 %) et les soins curatifs infantiles (84 %) sont les services les plus offerts au Sénégal. Par rapport aux **infrastructures de base**, c'est le **transport d'urgence** qui montre la plus grande augmentation: trois quart des structures (75 %) disposent du transport d'urgence, comparé à son niveau de 2012-2013 qui était de l'ordre de 48%.

Parmi les structures de santé offrant les **méthodes modernes de planification familiale**, les 86 % disposaient de **toutes les méthodes fournies disponibles** le jour de l'enquête, ce qui représente une augmentation de 6 points de pourcentage depuis 2012-2013.

<sup>4</sup> ISF : indice synthétique de fécondité

<sup>5</sup> Infections sexuellement transmissibles

### Tendance des indicateurs clefs de l'enquête de 2005 à 2018

Le tableau ci-après présente les tendances des indicateurs clefs des EDS de 2005 à 2018.

| <b>Tableau : Tendance des Indicateurs Clés des Enquêtes de Démographie et Santé 2005-2018</b> |             |                |                     |             |             |             |             |             |
|---|-------------|----------------|---------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Indicateur</b>   | <b>EDS</b>  |                | <b>EDS-Continue</b> |             |             |             |             |             |
|   | <b>2005</b> | <b>2010-11</b> | <b>2012-13</b>      | <b>2014</b> | <b>2015</b> | <b>2016</b> | <b>2017</b> | <b>2018</b> |
| <b>Reproduction</b>   |             |                |                     |             |             |             |             |             |
| Indice Synthétique de fécondité (ISF)   | 5,3         | 5,0            | 5,3                 | 5,0         | 4,9         | 4,7         | 4,6         | 4,4         |
| Fécondité 15-19 (par mil)   | 101         | 93             | 80                  | 90          | 80          | 72          | 78          | 73          |
| Pourcentage femmes 15-19 ayant commencé leur vie reproductive                                 | 18,9        | 18,7           | 15,5                | 17,6        | 16,1        | 15,6        | 16,4        | 14,9        |
| <b>MORTALITÉ DES ENFANTS <sup>1</sup></b>   |             |                |                     |             |             |             |             |             |
| Mortalité néonatale (NN)  | 35          | 29             | 26                  | 19          | 23          | 21          | 28          | 23          |
| Mortalité infantile (1q0)   | 61          | 47             | 43                  | 33          | 39          | 36          | 42          | 37          |
| Mortalité infanto-juvénile (5q0)  | 121         | 72             | 65                  | 54          | 59          | 51          | 56          | 51          |
| <b>CONTRACEPTION</b>  |             |                |                     |             |             |             |             |             |
| Prévalence contraception total  | 11,8        | 13,1           | 17,8                | 22,2        | 23,3        | 25,1        | 27,8        | 27,1        |
| Prévalence contraception moderne  | 10,3        | 12,1           | 16,1                | 20,3        | 21,2        | 23,1        | 26,3        | 25,4        |
| Besoins non satisfaits en matière de planification familiale                                  | 32,0        | 30,1           | 29,2                | 25,6        | 25,2        | 23,6        | 21,9        | 20,6        |
| <b>SANTÉ DE LA RÉPRODUCTION</b>   |             |                |                     |             |             |             |             |             |
| % de femmes actuellement en union qui utilisent une méthode de contraception moderne          |             |                | 16                  | 20          | 21          | 23          | 26          | 25          |
| Accouchement dans un établissement de santé (derniers trois ans)                              | 61,8        | 72,8           | 71,3                | 76,9        | 74,5        | 75,9        | 78,2        | 81,7        |
| Accouchement assisté par un prestataire formé (derniers trois ans)                            | 51,9        | 65,1           | 50,5                | 59,1        | 53,2        | 58,6        | 68,4        | 74,2        |
| <b>SANTÉ DES ENFANTS</b>  |             |                |                     |             |             |             |             |             |
| % enfants 12-23 mois avec tous les 8 vaccins recommandés                                      | 58,7        | 62,8           | 70,2                | 73,7        | 68,0        | 69,8        | 74,7        | 76,6        |

<sup>1</sup> Basé sur les enfants nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête

**Tableau : Tendance des Indicateurs Clés des Enquêtes de Démographie et Santé 2005-2018**

| Indicateur  | EDS  |         | EDS-Continue |      |      |      |      |      |
|---|------|---------|--------------|------|------|------|------|------|
|   | 2005 | 2010-11 | 2012-13      | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| <b>NUTRITION</b>  |      |         |              |      |      |      |      |      |
| Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans avec retard de croissance   | 19,6 | 26,5    | 18,7         | 18,7 | 20,5 | 17,0 | 16,5 | 18,8 |
| Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans émaciés                     | 8,5  | 10,1    | 8,8          | 5,9  | 7,8  | 7,2  | 9,0  | 7,8  |
| Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans avec insuffisance pondérale | 14,2 | 17,7    | 15,7         | 12,6 | 15,5 | 13,5 | 14,4 | 15,1 |
| <b>PALUDISME</b>  |      |         |              |      |      |      |      |      |
| Ménages possédant au moins une MII2                                 | 20,3 | 62,9    | 72,8         | 74,4 | 76,8 | 82,4 | 77,9 | 76,6 |
| Enfants de moins de cinq ans ayant dormi sous une MII2              | 7,2  | 34,5    | 45,8         | 43,2 | 55,4 | 66,6 | 53,8 | 56,4 |
| Femmes enceintes ayant dormi sous une MII <sup>2</sup>              | 8,6  | 36,0    | 43,3         | 38,1 | 51,8 | 69,0 | 54,1 | 55,7 |
| Prévalence du Paludisme Microscopie-Enfants 6-59 mois               | nd   | 2,9     | 2,8          | 1,2  | 0,3  | 0,9  | 0,4  | nd   |
| <b>CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ENQUÊTÉE</b>                   |      |         |              |      |      |      |      |      |
| Pourcentage de femmes 15-49 ans sans instruction                    | 59,6 | 57,9    | 54,8         | 51,0 | 50,9 | 48,6 | 46,2 | 45,7 |
| Pourcentage de hommes 15-49 ans sans instruction                    | 41,1 | 36,9    | nd           | 37,7 | 36,8 | 36,4 | 35,6 | 36,9 |

Dossier réalisé par **Silmang Séne, Samba Ndiaye, Awa Cissoko Faye et Ndiouma Faye (DSDS)**

<sup>2</sup> Moustiquaire imprégnée d'insecticide



## Les agents nommés « Agents des années 2018 et 2019 »

Ces deux dernières années, une innovation est apportée à la rencontre annuelle du DG avec le personnel. Il s'agit de la désignation des agents de l'année.

Ainsi, ces agents désignés par leurs directions ou cellules sont choisis par un comité restreint composé du Directeur général adjoint, du Chef de division des RH, et de conseillers du DG. Nous publions ici les portraits de ces agents « modèles » pour 2018 et 2019.

### Les lauréats de 2018 :



De gauche à droite : M. Boubacar Diouf, M. Balla Gueye, Mme Awa Diop GAYE

**B**ALLA GUEYE, magasinier, Direction de l'Administration générale et des Ressources Humaines (DAGRHR)

Balla Gueye est né le 31 mars 1976 à Lambaye dans la région de Diourbel. Il est polygame et père de sept enfants. Sa courtoisie, sa grande humilité, sa serviabilité sont sans doute dues au fait qu'il a grandi comme un « ndongo-daara ». Cette éducation religieuse lui a permis de façonner sa personnalité et de toujours avoir un sens élevé du travail bien fait et une disponibilité sans commune mesure.

Dès l'âge de 12 ans, Balla fut envoyé au Daara de Serigne Alioune Diouf de Lambaye pour y être initié

à la science coranique. Après le décès de son père en 1989, période très difficile pour sa famille, il débarque à Dakar où il fut marchand ambulant, puis boulanger, et enfin apprenti chauffeur de 1993 à 1996. Assister sa famille démunie restée au village a toujours été sa priorité ; c'est ainsi qu'avec l'appui de son oncle Mamadou Ndour, il rejoignit la Direction de la Prévision et de la Statistique (ex DPS) comme laveur de véhicule.

Appréciant son sérieux ainsi que son dévouement au travail, l'ancien directeur de la DPS, Monsieur Sogui DIARISSO le recruta en 2002 comme manutentionnaire. Il occupera ce poste jusqu'à la création de l'ANSD en 2006, année où il a été

embauché avec un contrat à durée indéterminée. En plus de sa fonction de manutentionnaire, il se chargera également de la gestion du courrier de 2006 à 2012. De 2013 à 2015, on lui confiera la gestion du carburant sous le contrôle d'Ibrahim Basse. Ce qui, toutefois, ne l'empêcha guère de s'occuper de tout ce qui est manutention et bricolage. En 2015, à la suite de la création du bureau de la comptabilité des matières, il est chargé d'assister Ousmane Kamara dans la gestion du stock, des inventaires et de la réception des fournitures. Par la suite, on lui confia la gestion du carburant jusqu'en décembre 2018, date à laquelle il fut nommé magasinier. Depuis le 1er Janvier 2019, Mr Balla Gueye est responsable de la gestion du magasin.

### **Boubacar DIOUF, démographe, Direction des statistiques démographiques et sociales**

Boubacar Diouf est un démographe qui est entré à l'ANSD le 1er février 2013. M. Diouf est de la 32ème promotion (2010-2012) de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé au Cameroun. Il est affecté à la Division des Opérations de Terrain (DOT) au sein de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales. Ainsi, il a eu l'opportunité de sillonner à plusieurs reprises l'ensemble des 45 départements du Sénégal.

Au sein de sa direction, les tâches suivantes lui sont confiées:

- Proposer un plan de sondage ;
- Tirer, à partir de la base de sondage, l'échantillon de DR (district de recensement) que les cartographes vont mettre à jour ;
- Participer à la formation des cartographes ;
- Participer à la supervision de la cartographie sur le terrain ;
- Tirer les ménages à enquêter à partir de la base issue de la mise à jour cartographique ;
- Participer à la formation des agents enquêteurs ;
- Organiser le déploiement des agents enquêteurs et la collecte sur le terrain ;
- Participer à la supervision des opérations de collecte sur le terrain ;
- Calculer le poids de sondage pour chaque DR ;
- Participer à la rédaction du rapport d'enquête et la rédaction de la Situation Economique et Sociale (SES) du Sénégal.

Boubacar a ressenti beaucoup de sympathie à son égard lors de la cérémonie. Néanmoins, il est quelqu'un qui préfère toujours rester dans l'anonymat. Un de ses traits de caractère est qu'il aime servir les autres. Concernant sa nomination, il pense que ses autres collègues de la Direction sont aussi méritants que lui.

Comme conseil aux jeunes qui viennent de commencer à travailler dans la statistique, M. Diouf

leur demande d'avoir l'amour du travail d'abord.

### **Awa Diop GAYE, chargée de communication, Cellule Communication**

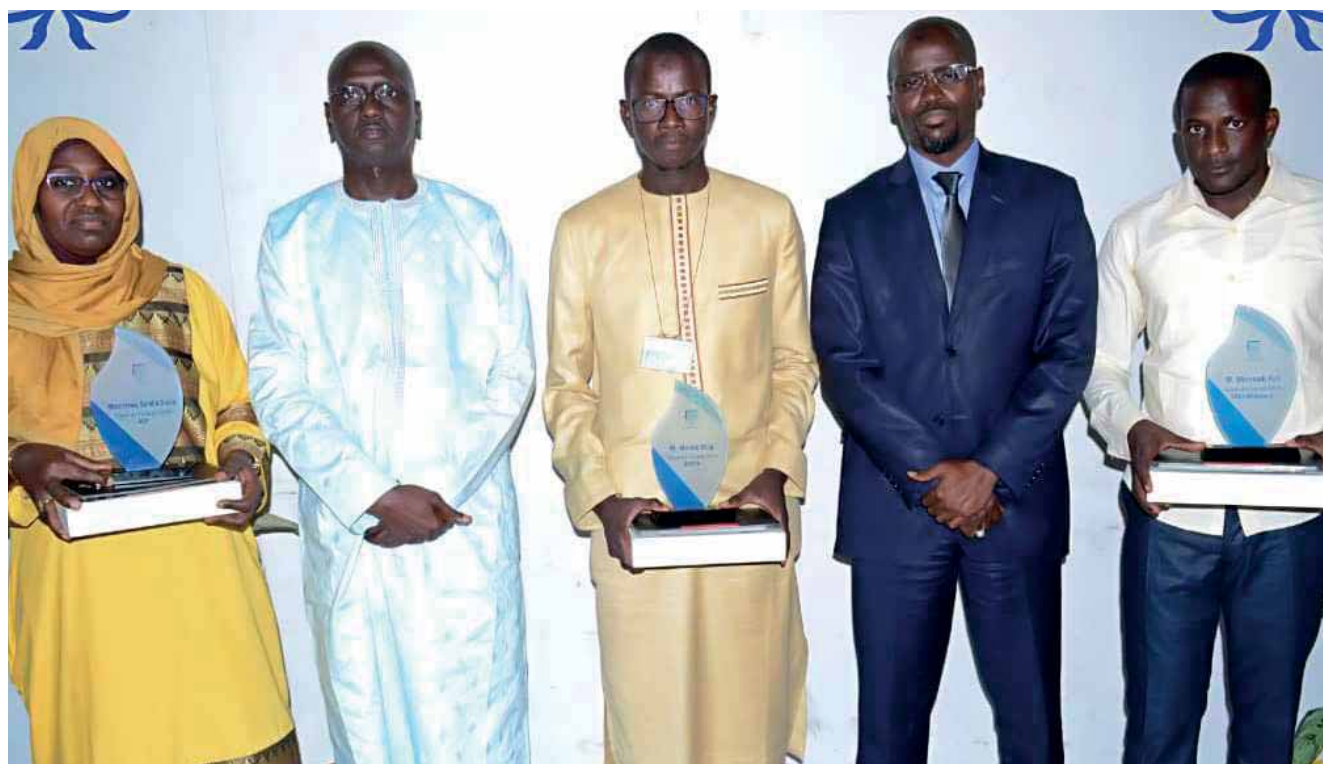
Awa Diop Gaye est une spécialiste de la communication, avec une douzaine d'années d'expérience. Elle a poursuivi ses études en France, après un bac en série littéraire obtenu avec mention. Mme Gaye a fait les classes préparatoires aux Grandes écoles (Hypokhâgne), se prédestinant d'abord à une carrière de journaliste, elle a poursuivi des études en langues étrangères appliquées à l'Université de la Sorbonne-nouvelle (Paris 3), avant d'obtenir un master 2 en relations internationales de l'Ecole des Hautes études internationales (HEI) de Paris. Fort de ce profil polyvalent, Awa a commencé sa carrière dans un organisme de recherche canadien en tant qu'administrateur de projets et chargée de communication du bureau Afrique. Après huit ans à ce poste, elle a été recrutée à la Cellule de communication de l'ANSD où elle vient de faire quatre ans. Côté jardin, Awa est une sénégalaise bon teint, originaire de Linguère dans la région de Louga, elle consacre son temps libre à sa famille. Elle aime recevoir, cuisiner, lire et voyager.

La communication est une passion pour Mme Gaye ; elle précise que cela demande un savoir-faire et des compétences acquises mais que ce sont d'abord des aptitudes naturelles. Le métier de chargé de communication est un métier passionnant, dans lequel il faut avoir un esprit créatif, des idées à en revendre, de l'entregent et aussi être affable, avoir le contact facile avec le monde qui vous entoure. A côté de cela, il faut aussi avoir une belle plume comme on dit, savoir écrire et, dans le monde digitalisé d'aujourd'hui, maîtriser les médias sociaux.

Awa précise qu'être nommée agent de l'année est un immense honneur pour elle. Cela a été une surprise car elle n'a pas duré à l'ANSD. Ce qui lui a fait le plus plaisir, c'est le profil très différent des trois nommés : un agent logistique, un démographe et une spécialiste en communication, un peu comme pour dire qu'il faut de tout pour faire un monde et que les agents de l'ANSD au final se complètent. Awa déclare ne pas avoir de conseils à donner ; néanmoins, sa conviction est qu'il faut se donner à fond dans tout ce que l'on entreprend et n'avoir pour point de mire que la réussite dans les missions qui nous sont confiées.

Pour elle, la communication est cruciale dans un domaine pointu comme les statistiques. Il faut les rendre accessibles à tous les publics, les rendre compréhensibles pour les non techniciens, mettre en valeur l'énorme travail réalisé par les uns et les autres, et participer à mieux faire connaître l'Agence et en faire une référence. Aujourd'hui, Awa reste persuadée qu'une structure comme l'ANSD ne peut se passer de la communication.

## Les lauréats de 2019 :



De gauche à droite : Mme Hawa Samba, DG Babacar Ndir, Malick Diop, DGA Allé Nar Diop et Mambodj Fall

### **H**awa Samba Dieng, chef de bureau de la comptabilité générale, Agence comptable particulière (ACP)

Hawa Samba est une femme de cinquante ans, mariée et mère de deux enfants. Après des études secondaires sanctionnées par un diplôme du baccalauréat de la série G2, elle a voulu enrichir ses compétences professionnelles en s'inscrivant au BTS bureautique. Après l'obtention du diplôme, elle a continué ses études de comptabilité jusqu'à l'obtention du Master 2 en Audit et Contrôle de Gestion à l'IFACE/UCAD.

Mme Dieng a commencé à travailler comme comptable au Département de la Statistique et de la Démographie de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), qui est ensuite devenue, l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) rattachée à l'ANSD. De 1996 à 2016, elle occupa ce poste, avant d'être promue chef de bureau de la comptabilité générale de l'ANSD.

Le métier de comptable et d'auditrice est très exigeant, car il faut de la rigueur dans tout le processus, en plus de la compétence. Il permet d'avoir des connaissances sur plusieurs domaines à savoir la fiscalité, le droit et l'administration en général. En exerçant ce métier, on se situe au bout de la chaîne de contrôle et de validation avant la signature finale, et le fait d'en avoir conscience impose d'être plus exigeant envers soi-même, tout en

faisant preuve de capacités d'écoute et d'adaptation. C'est un honneur pour Mme Dieng d'avoir été choisie parmi tant de collègues rigoureux, compétents, disponibles et généreux. Pour conclure son propos, elle souhaite partager ce viatique que lui a donné son expérience de la vie :

- l'exigence avec soi-même ;
- la persévérance dans l'effort quotidien, en ayant la claire conscience que le meilleur est toujours à la portée de celui qui le cherche assidument.

### **Malick Diop, Statisticien Economiste, Direction des Statistiques économiques et de la comptabilité nationale**

Originaire du Walo (commune de MBANE), M. Diop est un Sénégalais issu d'une famille modeste. Après l'obtention de son Bac, il a commencé ses études supérieures à l'Université Gaston Berger de Saint Louis où il a obtenu sa maîtrise de mathématiques appliquées. Voulant devenir ingénieur et passionné de mathématiques, il s'est présenté au concours d'Ingénieur Statisticien Economiste en 2008 grâce à l'insistance d'un ami. Sa réussite à ce concours très sélectif lui a permis d'intégrer le cercle des écoles de statistiques africaines. Cela coïncide avec l'ouverture de l'ENSAE dont il fait partie de la première promotion. En juillet 2011, il obtint son diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste avec la mention Bien.

M. Diop a intégré l'ANSD le 02 novembre 2011. Dès

son arrivée, il est mis à la disposition de la DSECN. Après 15 jours de tournée pour s'imprégner des activités des différentes divisions, il a été affecté à la DCNSEA et au BCN. Au sein de ce bureau, il est devenu le responsable au niveau des comptes nationaux (secteur financier, prix, secteur non financier, ménage, ISBSLSM, etc.) et en 2015, il a été désigné responsable de la synthèse des comptes nationaux.

Ayant la chance d'intégrer une équipe dynamique et très ouverte, il a pu évoluer dans le domaine de la comptabilité nationale. A titre illustratif, il a réussi à mettre en place un dispositif de collecte des données sur les Instituts Sans But lucratif au Service des Ménages (ISBLSM), à réaliser ou participer à plusieurs études en tant que représentant de l'ANSD. En plus de cela, il a développé des méthodes pour améliorer le traitement des prix et autres secteurs.

Par ailleurs, il représente le BCN dans beaucoup d'activités au sein de la DSECN, à l'ANSD et en dehors de l'ANSD. C'est la raison pour laquelle il a eu à prendre part aux travaux relatifs à la mise en place d'un dispositif de collecte des données sur les services financiers où il a contribué en apportant son expertise à la BEC. En outre, il a eu à coordonner la réalisation de l'étude sur l'impact économique de la Biennale des Arts de 2018, notamment le volet valorisation économique pour laquelle a été réalisée une enquête pour la première fois. Grâce à cette expertise, AFRISTAT l'a pris comme expert associé pour accompagner des pays dans le cadre des travaux d'élaboration des comptes nationaux.

Le fait d'être nommé agent de l'année 2019 est un honneur. Il a eu la chance d'être accompagné par des personnes exceptionnelles (l'équipe de la DCNSEA en particulier), puisque leur travail nécessite la collaboration avec d'autres. D'un autre côté, cette distinction est le résultat de plusieurs efforts consentis dans des conditions de travail des fois difficiles et il est toujours valorisant selon lui de savoir que les gens reconnaissent les sacrifices consentis par les travailleurs.

C'est, en ce sens, que M. Malick Diop lance un appel à tout agent de donner le meilleur de lui pour le développement de la statistique. «Le travail bien fait finira toujours par être reconnu. Travaillons pour nous d'abord et mettons le maximum pour que le produit soit toujours de qualité et par ricochet l'ANSD continuera toujours de rayonner au niveau africain et même mondial» dit-il.

### **Mambodj FALL, Chef du Service régional de Kédougou**

Mambodj FALL est Ingénieur Statisticien Economiste (ISE) issu de la quatrième promotion de l'ENSAE de Dakar. Après son diplôme d'ISE, il a intégré l'ANSD en avril 2015 avec le Projet de Rénovation des

Comptes nationaux (PRCN) dans son volet Changement d'année de base coordonné par le Bureau de la comptabilité nationale. Dans ce projet, il a été chargé de mettre en œuvre une importante réforme du SCN 2018, le traitement des données d'assurance. En mars 2018, Mr Fall a été affecté à Kédougou comme chef de service, poste qu'il occupe présentement.

Dans les régions, la mission première c'est de pouvoir mettre à jour les SES de la région concernée. En effet, à sa prise de service, en avril 2018, la dernière édition de SES disponible était celle de 2014. Il fallait, ainsi, élaborer les SES de 2015 et 2016 et lancer la production de l'édition combinée 2017-2018. A ce jour, toutes ces éditions sont produites et sont en instance de publication et de validation.

Au niveau régional, l'ANSD constitue un élément incontournable dans les comités techniques régionaux. Nous sommes membres pour la quasi-totalité des comités. Dans ces comités, nous intervenons pour la réalisation des documents de planification (Plan de Développement Communal, Plan d'Actions Prioritaires, Programmes d'Actions Stratégiques Régionales, Plan de gestion des risques et catastrophes) et d'évaluation (RAC, Evaluation de l'Acte III de la décentralisation, Conférence territoriale, Rapport de suivi des ODD).

Parallèlement, nous appuyons certains services pour la collecte, le traitement et l'analyse des données en rapport avec leur secteur. Nous accompagnons aussi les partenaires au développement pour dérouler leur plan d'actions au niveau des collectivités territoriales. De même, nous recevons des requêtes que nous traitons souvent et parfois les transmettons à la direction centrale pour satisfaire les besoins ; parce que ne disposant pas des informations sollicitées.

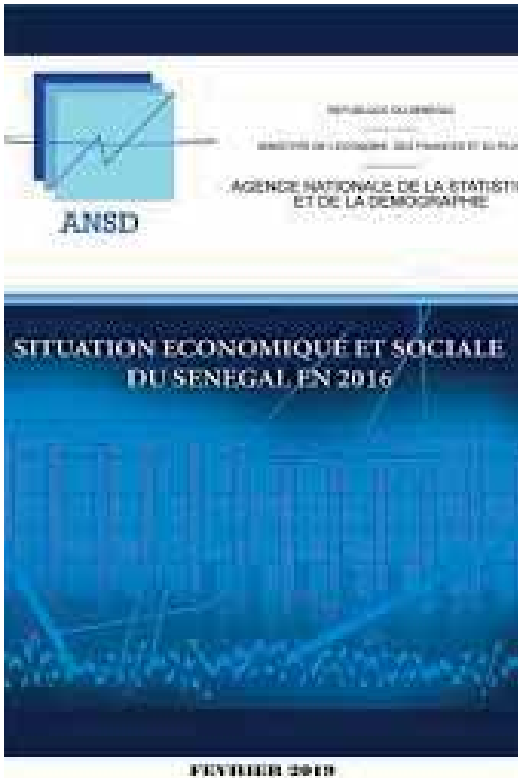
M. Fall voudrait juste ajouter que les services régionaux sont essentiels voire impératifs au niveau régional. Leur implication dans les différents comités régionaux en est une parfaite illustration. Aujourd'hui, l'Etat du Sénégal s'est inscrit dans une dynamique de territorialisation des politiques publiques. Ainsi, les SRSD doivent être prêts pour accompagner cette option par la maîtrise de l'information territoriale et répondre aux besoins en statistiques. En conséquence, ils doivent être renforcés en ressources humaines et financières pour pouvoir accompagner cette vision de l'Etat. Il faut alors les impliquer davantage dans toutes les opérations de collecte.

La rédaction du Phare félicite ces agents méritants pour leur distinction et leur souhaite une bonne continuation!

*Propos recueillis par Mme Absa Kane, Celcom*

# Les Situations Économiques et Sociales (SES)

L'ANSD publie annuellement un document appelé « La Situation Economique et Sociale (SES) du Sénégal » et quatorze autres documents présentant la Situation Economique et Sociale de chaque entité régionale du pays. Ces publications font la synthèse des informations statistiques publiques produites par les structures du Système Statistique National (SSN). Ces documents renseignent sur les principaux indicateurs économiques, sociaux-démographiques et environnementaux du pays et des régions. Ils analysent les informations chiffrées sur lesquelles s'élabore le débat public.



*Ces documents phares de l'ANSD constituent des outils d'aide à la décision.*

**C**es documents phares de l'ANSD constituent des outils d'aide à la décision.

Consciente des nouveaux besoins de la société et des mutations socioéconomiques, culturelles et environnementales qui s'opèrent au niveau nationale comme locale, la SES devra s'ajuster pour y faire face.

En effet, sous l'impulsion du Directeur général adjoint (DGA), un diagnostic approfondi sur les SES est en train d'être mené avec les sectoriels suivant un Plan de suivi déjà élaboré. Il est attendu que les rédacteurs de la SES soient les experts dédiés de leur chapitre aux niveaux régional, national comme international. Cette revalorisation des rédacteurs sera un élément déclencheur du repositionnement de l'ANSD sur le Plan scientifique..

Pour atteindre ce niveau de performance, une ligne

de crédit allouée à la SES est une condition sine qua none. Des ateliers, des rencontres et des réunions se tiendront de façon périodique avec les sectoriels pour mieux asseoir une politique de culture statistique.

La production de la SES est multisectorielle. Il faut une collaboration étroite avec les fournisseurs de données publiques mais aussi avec l'appui de plusieurs spécialistes dans l'analyse, l'exploitation, la définition des indicateurs et jusqu'à la diffusion du document.

La SES est une production de l'ANSD qui met en synergie toute l'expertise nationale dans un seul et même document.

La redynamisation par le DG d'un Comité de Lecture et de Validation (CLV) sur les SES traduit l'importance, la portée et la volonté que l'autorité accorde à ce document.

Par **Assane Thioune**, conseiller

## Le « Centre UCAD d'accès aux données statistiques »

L'ouverture du Centre d'accès aux données statistiques de la Bibliothèque universitaire de l'UCAD, en partenariat avec l'ANSD, a eu lieu en juillet 2019 dans la Salle Référence 1, à la BU, en présence du Recteur et Président de l'Assemblée de l'UCAD et du Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Cette initiative entre dans le cadre des efforts constants de l'ANSD de favoriser l'accès et l'utilisation des données statistiques détaillées pour l'analyse et la recherche. Conformément aux dispositions de la loi statistique en matière de protection des données, ce centre offre aux enseignants, chercheurs et doctorants la possibilité de :

- consulter la liste des enquêtes, des recensements et des fichiers administration de l'ANSD ;
- accéder gratuitement, dans un espace sécurisé, aux bases de microdonnées ;
- découvrir les métadonnées utilisées dans les opérations statistiques (notes méthodologiques, questionnaires, manuels techniques, etc.) ;
- bénéficier de l'assistance de professionnels pour l'exploitation des données.



*Coupé de ruban par le Recteur et Président de l'Assemblée de l'UCAD et le DG de l'ANSD*

**A** terme, l'ANSD envisage d'ouvrir des centres similaires dans les autres universités du pays : Saint-Louis, Ziguinchor, Bambey, Thiès, Sine Saloum, etc. Le but, c'est d'avoir un réseau pour permettre à tous les autres d'accéder le plus rapidement à l'information dans sa totalité, d'avoir des informations et de contribuer à la

valorisation des données statistiques produites par l'ANSD, mais aussi par les autres acteurs du système statistique national.

Depuis l'inauguration, concernant l'avancement du projet pilote : l'ANSD a effectué des séances de renforcement de capacités à l'intention du personnel de la Bibliothèque universitaire (BUCAD) afin de le sensibiliser sur l'importance des microdonnées et de

leur permettre de maîtriser les procédures de gestion du catalogue de données. Un comité de suivi du projet est mis en place comme stipulé dans le protocole de partenariat entre l'ANSD et l'UCAD.

Pour l'année 2020, il y a un projet de décentralisation du centre de références pour les régions de Thiès et de Saint Louis.

#### **Atelier de dissémination de l'IHPC 2014**

L'indice des prix à la consommation est une statistique aux multiples utilisations. Il sert à la fois d'instrument de mesure de l'inflation dans l'économie, d'indexation de revenus à l'évolution du niveau des prix et de déflateur de certains agrégats macroéconomiques. Pour rappel, depuis 1998, l'ensemble des pays de l'UEMOA calcule et publie mensuellement un Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 1996).

Sur la période de 2010 à 2015, l'IHPC base 2008 a servi d'instrument de mesure de l'inflation dans les pays de l'Union. En dépit des innovations apportées portant sur les volets enquête auprès des ménages, prix et informatique, il a été opposé à l'IHPC 2008 comme il l'avait été pour l'IHPC base 1996, son insuffisance de couverture.

Pour être en phase avec les normes internationales en vigueur en matière de production d'indice des prix à la consommation, la Commission de l'UEMOA a initié à partir de 2013, l'extension de la couverture géographique de l'IHPC base 2014. C'est dans ce cadre que le Bureau des Prix dirigé par le Docteur Baba Ndiaye, a organisé l'atelier de dissémination de l'IHPC le mercredi 29 janvier 2020 après rénovation faite.

La méthodologie de calcul de l'indice a été améliorée avec la prise en compte des contributions géographiques dans le calcul de l'indice. En effet, l'indice national est une moyenne arithmétique des indices régionaux pondérée par le poids de chaque zone. En plus de la zone urbaine, la collecte a été élargie à la zone rurale. Egalement, le nombre de relevés a progressé considérablement et est passé de 4 231 à 17 427, soit une augmentation absolue de 13 196.

Au titre de la structure des dépenses de consommation des ménages, les pondérations des dépenses des fonctions ont toutes régressé hormis celles des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+51,1%), ainsi que des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants (+18,7%).

A l'issue de l'analyse faite des évolutions des indices base 100 en 2014 et en 2008, il est ressorti une forte corrélation, les écarts qui subsistent demeurent assez modérés.

## ZOOM SUR

# ***L'ECO-CEDEAO : enjeux et contraintes de l'adoption d'une monnaie unique communautaire en Afrique de l'Ouest***

Dans le cadre de ses activités, la Division de la Comptabilité nationale, des Synthèses et Etudes analytiques (DCNSEA) de l'ANSD a initié l'organisation d'exposés sur des thématiques portant sur l'économie ou la statistique. Ces exposés permettent de créer des espaces de réflexions et d'échanges interactifs, de manière régulière, sur des sujets d'actualité.

Le choix de ce thème tire sa source de la volonté des Etats membres de la CEDEAO d'accélérer le processus d'intégration monétaire enclenchée depuis 2000. Les chefs d'Etats concernés, réunis le 29 juin 2019 à Abuja, au Nigéria, se sont mis d'accord sur des modalités techniques de la nouvelle monnaie unique (par exemple sur son nom, sur le principe d'une banque centrale qui serait à caractère fédéral ou encore sur le respect des critères de convergence à atteindre). Cependant, le récent débat autour de la zone franc et sa réforme (son remplacement par l'Eco), désormais décidée avec la France et annoncée à l'occasion de la visite du Président Français en Côte d'Ivoire a suscité de l'enthousiasme pour certains qui pensent que cela favorise l'accélération du projet de création d'une zone monétaire CEDEAO et des doutes pour d'autres qui fustigent le procédé, mettant en écart les autres pays membres de la CEDEAO, et qui estiment que toutes les conditions, essentiellement d'ordre techniques, ne sont pas réunies pour mettre en circulation l'Eco.

L'idée de la création d'une monnaie unique de la CEDEAO a été émise pour la 1ère fois le 1er juin 1983 à Conakry (République de Guinée) par les chefs d'Etats membres. Quatre ans plus tard, il est adopté à Abuja (Nigeria) un programme de coopération monétaire devant aboutir à la création de la monnaie unique. Toutefois, il a été décidé en décembre 1999 de la mise en place d'une stratégie



d'accélération de l'intégration à Lomé (Togo). Une dizaine d'années plus tard, une nouvelle feuille de route est déclinée avec comme échéance la création d'une monnaie commune des Etats non membres de l'UEMOA en 2015 pour finalement aboutir à une monnaie unique CEDEAO en 2020. Finalement, l'UEMOA annonce à fin 2019 le lancement de l'ECO-UEMOA en 2020.

Une fois l'approche et le calendrier définis, une autre difficulté se présentait devant la CEDEAO, à savoir les critères de convergence. En effet, en 2018, aucun pays de l'UEMOA n'a respecté tous les critères de premier rang de la zone. En outre, la plus grande économie de la CEDEAO (le Nigéria) n'arrive pas à s'adapter aux critères de convergence avec une inflation structurelle à deux chiffres.

Cette dernière perspective participe à la mise à l'écart du Naira comme pivot. En effet, malgré le fait que le Nigéria se présente au centre de la transition

monétaire (au moins 65% du PIB de la CEDEAO et principal contributeur au budget de la zone), la dévaluation de sa monnaie en 2016 ainsi que sa croissance économique dépendante des cours du baril de pétrole, représentent ses plus grandes faiblesses. Dès lors, la monnaie unique de la CEDEAO qui devait se construire autour du Naira du Nigéria, du fait de son poids économique, aura désormais comme pivot le FCFA de l'UEMOA, malgré les critiques à son encontre.

En conclusion, la mise en place de la future nouvelle monnaie Eco, avec ses multiples enjeux essentiellement économiques et politiques, nécessite le franchissement de plusieurs obstacles à la fois techniques, juridiques et politiques. A l'heure actuelle, il reste impossible donc de prédire une date de naissance effective de l'Eco.

*Par Amath Djago, DSECN*





# Direction du management de l'information statistique

Atelier de formation sur l'archivage et la documentation des enquêtes dans le cadre du projet AgriData, du 02 au 06 mars et du 09 au 13 mars 2020 - SalyPortudal



*Les participants à l'atelier à Saly*

L'objectif de ce projet AgriData (« pour des données agricoles accessibles à tous »), appuyé par la fondation Hewlett, est de permettre aux divers utilisateurs d'accéder plus facilement et rapidement à l'ensemble des informations statistiques agricoles produites par les acteurs ou parties prenantes et le tout sur une même plateforme web.

Ainsi, une plateforme analytique présentant des statistiques et des données agricoles exhaustives, fiables et actuelles, comme la base d'une politique de développement économique agricole fondée sur des données probantes, a été mise en place.

Dans ce cadre, l'Agence nationale de la Statistique et de Démographie (ANSD), en partenariat avec l'Initiative Prospective agricole et rurale (IPAR), a organisé un atelier de formation sur l'archivage et la documentation des enquêtes dans le cadre du projet AgriData, du 02 au 06 et du 09 au 13 mars 2020 à Saly Portudal (hôtel Palm Beach).

L'objectif de l'atelier était de partager et faire adopter les standards internationaux en matière d'archivage, de documentation et de diffusion des données. Cela passe par une mise à niveau sur le processus avec l'outil Nesstar Publisher et la mise à jour de la plateforme de diffusion.

Cet atelier de documentation a permis de regrouper les structures impliquées dans le projet pour mettre à jour le module microdonnées de la plateforme AgriData.

## Les perspectives sont de :

- mettre en place un dispositif pérenne de collecte et de documentation des données d'enquêtes
- désigner des points focaux responsables de la collecte par les différentes structures, sensibiliser les décideurs pour faciliter la collecte et la diffusion des ressources des enquêtes
- mettre en place un dispositif de suivi des requêtes avec des relances officiellement adressées aux structures partenaires.

## ***Elaboration de la Stratégie nationale de Développement de la Statistique (2019-2023)***

**A** l'instar des pays africains, le Sénégal vient de boucler l'élaboration de sa troisième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2019-2023). La SNDS est un cadre de mise en cohérence des activités statistiques nationales et des programmes d'assistance bilatérale et multilatérale au pays en matière de statistiques. En effet, conscient de l'importance des statistiques pour éclairer la prise de décisions en matière de développement, il a été demandé aux pays, lors de la deuxième Table Ronde Internationale sur la Gestion axée sur les Résultats (GAR) en matière de Développement qui s'est tenue à Marrakech en février 2004, de mettre en œuvre des activités de planification stratégique pour le développement de leurs systèmes statistiques. L'élaboration de cette troisième génération de SNDS, rentre dans le cadre du processus de réforme démarré en 2004. Cette réforme enclenchée a pour objectif d'approfondir l'appareil du Système statistique national (SSN).

Le Sénégal a connu sa première Stratégie nationale de Développement de la Statistique en 2007. Celle-ci, connue sous l'appellation de Schéma directeur de la Statistique (SDS), a couvert la période 2008-2013, l'arrivée à terme du SDS a conduit le Sénégal à concevoir la deuxième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2), qui a couvert la période 2014-2019.

La mise en œuvre du SDS 2008-2013 et celle de la SNDS 2014-2019 ont permis au SSN de faire des progrès remarquables et au pays d'adhérer en novembre 2017 à la Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du Fonds monétaire international (FMI). Le Sénégal est ainsi le quatrième pays d'Afrique subsaharienne à adhérer à cette norme très exigeante.

Malgré les efforts déployés depuis plusieurs années pour améliorer le système statistique national, celui-ci présente encore un certain nombre de points faibles qui se manifestent dans ses différentes

dimensions : cadre législatif, réglementaire et organisationnel ; ressources humaines, matérielles et financières ; analyse de la demande ; analyse de l'offre (production statistique/qualité/diffusion/analyse des résultats/stockage de l'information) ; adéquation de l'offre à la demande (en vue d'identifier la demande non satisfaite).

### **PROCESSUS D'ELABORATION DE LA STRATEGIE**

Le processus d'élaboration de cette stratégie a été largement inspiré par la méthodologie et les pratiques reconnues en la matière et préconisées notamment dans le Guide d'élaboration de la SNDS publié par PARIS21, développées et mises à jour, par la suite, par la communauté statistique internationale. Il a été tenu compte des 10 « Principes essentiels d'une bonne SNDS » repris ci-après :

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays ;
2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide ;
3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes ;
4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux ;
5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales ;
6. Elle couvre le Système statistique national (SSN) tout entier ;
7. Elle fixe un programme intégré de renforcement des capacités statistiques ;
8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État ;
9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure ;
10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de « reporting ».

Entre autres principes retenus, on peut noter :

Participation : La SNDS III a été élaborée selon un processus participatif et inclusif qui a associé toutes

les parties prenantes du Système statistique national (autorités politiques, producteurs et utilisateurs de statistiques officielles des secteurs public et privé, société civile, chercheurs, médias, partenaires au développement) ;

☑ Cohérence : la stratégie est axée sur la demande et alignée au programme de référence nationale notamment le Plan Sénégal Emergent (PSE) ;

☑ Couverture : le document évalue tous les secteurs de la statistique et les besoins des utilisateurs, détermine une vision et une stratégie pour la statistique nationale ;

☑ Intégration du système : la SNDS a pour but de faire du SSN un ensemble cohérent et bien coordonné.

Les différentes phases qui ont marqué l'élaboration de la SNDS\_III :

**Phase 1:** L'élaboration de la feuille de route,

**Phase 2:** La réalisation du diagnostic du Système statistique national (SSN). Au cours du mois de mai 2019, l'ANSD a lancé une enquête en ligne auprès des producteurs et utilisateurs de statistiques officielles pour recueillir les informations nécessaires

à l'établissement du diagnostic du SSN.

**Phase 3:** La rédaction de la stratégie et de la vision du SSN a été faite en partant des orientations stratégiques de la statistique faites par le consultant principal. A partir de ces travaux, le SSN, représenté à travers les groupes thématiques, a proposé les axes stratégiques de la SNDS et les actions correspondantes.

La vision du SSN retenue à l'horizon 2035 s'énonce comme suit : « un système statistique national stable, cohérent, ouvert et répondant aux besoins des utilisateurs ». Aussi, la SNDS III repose-t-elle sur un socle stratégique et quatre (4) piliers stratégiques.

Le qualificatif « ouvert » a été ajouté pour signifier que le SSN devra, plus que par le passé, rester ouvert aux préoccupations des décideurs et de la société ainsi qu'aux changements rapides qui surviennent dans son environnement, notamment sur le plan technologique. Il convient également de s'ouvrir davantage aux autres pays africains par le renforcement des appuis techniques que le SSN leur apporte désormais dans ses domaines d'excellence comme la collecte des données d'enquêtes et de recensements sur supports numériques.



*Rencontre avec les parlementaires. De gauche à droite : M. Mamadou Oury Baïlo DIALLO, Président de la Commission Comptabilité et Contrôle à l'AN, Mme Dié Mandiaye BA, Présidente de la Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique à l'AN, M. Fessou Emessan LAWSON, Statisticien principal à la BAD, M. Lamine DIOP, Consultant international en Statistique, M. Oumar DIA, Chef d'Unité à la CPCCI à l'ANSD, Mme Mame Siga NDIAYE DIA, Cheffe de la CPCCI à l'ANSD, M. Cheikh SECK, Président de la Commission Développement et Aménagement du Territoire à l'AN, et M. Babacar NDIR, DG de l'ANSD.*



Phase 4: Le plan d'actions assorti d'une évaluation financière. Cette phase consiste à formuler un programme pluriannuel détaillé d'actions concrètes.

#### **BUDGET DE LA SNDS III ET SOURCES DE FINANCEMENT**

Les axes stratégiques retenus, avec les objectifs opérationnels et les lignes d'actions correspondants, sont complétés par les activités jugées prioritaires sur la période de la SNDS.

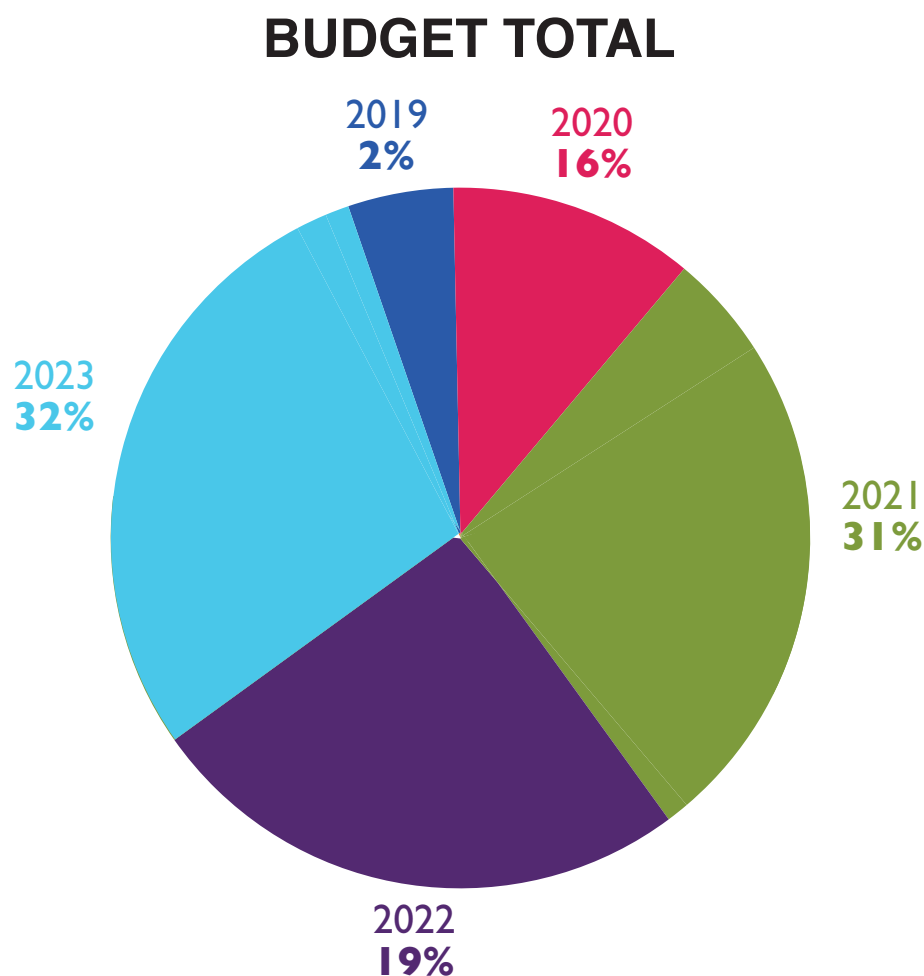
Il résulte des données de ce plan d'actions que le financement nécessaire à la mise en œuvre de la SNDS est de 118 408 326 000 FCFA (Cent dix-huit milliards quatre cent huit millions trois cent vingt-six mille FCFA répartis comme suit (en FCFA) :

- 13 946 170 000 pour le Parachèvement de la réforme institutionnelle du SSN
- 99 368 136 000 pour le Développement de la production statistique en tenant compte du genre et de la territorialisation pour satisfaire les besoins en information des utilisateurs
- 895 170 000 pour l'Amélioration de la diffusion et promotion de l'utilisation efficiente des statistiques et de la culture
- 2 865 550 000 pour la modernisation de l'infrastructure statistique, défi de la transformation numériques et révolution des données
- 1 333 300 000 pour le Renforcement de la coopération régionale et internationale en matière de statistique.



*Réunion avec les Partenaires techniques et financiers*

Tableau : Répartition du financement par année



Source : SNDS\_III

La Stratégie nationale de Développement de la Statistique 2019-2023, la troisième du genre au Sénégal, constitue le cadre d'intervention du Gouvernement et des partenaires au développement en matière statistique. Elle a été élaborée à l'issue d'un processus participatif et inclusif et en suivant les normes communément admises en la matière. En permettant le parachèvement de la réforme institutionnelle du SSN qui a commencé au début des années 2000, la SNDS 2019-2023 vise à doter le système statistique national d'un cadre rénové pour la consolidation des acquis et la marche vers son émergence.

Sa mise en œuvre nécessite la mobilisation de financements importants justifiés par la nécessité de conduire, en l'espace de quatre ans, trois opérations statistiques d'envergure (recensement général de la population et de l'habitat, recensement général des entreprises, recensement national de l'agriculture et

de l'élevage). Une stratégie adaptée de mobilisation des ressources appuyée par une stratégie de plaidoyer sera élaborée.

#### PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Nomination d'un nouveau Président à la tête du Conseil national de la Statistique (CNS) en remplacement du Premier Ministre (poste supprimé)
- Validation du document final de la SNDS 3 par le Conseil national de la Statistique (CNS)
- Financement de la mise en œuvre du plan d'actions
- Adoption du décret portant fonds de développement de la statistique.

## *Les Bourses familiales ou comment répertorier les ménages vulnérables ?*

L'absence d'un système de filets sociaux, doté d'outils et d'instruments de ciblage et de coordination adéquats, ainsi que l'ampleur limitée de la plupart des programmes, ne permettaient pas au Gouvernement du Sénégal de répondre efficacement aux besoins des populations vulnérables, ou encore de mettre à l'échelle ses interventions. C'est pourquoi, l'Etat du Sénégal a financé un projet sur les filets sociaux avec la mise en place du Registre national unique (RNU).

L'objectif est de répertorier, de façon objective, les ménages vulnérables du Sénégal, vivant dans l'extrême pauvreté, pour leur permettre d'accéder de façon équitable et transparente à des programmes de filets sociaux. Le RNU est une base de données dynamique obtenue suivant un processus d'identification et de sélection de ménages en situation de pauvreté. Pour son développement, le RNU s'est appuyé sur le processus et les instruments mis en place pour la sélection des bénéficiaires du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) lancé en 2013. Ce processus se fait suivant 3 étapes : le ciblage géographique, le ciblage communautaire réalisé par les comités villageois et de quartier et les enquêtes auprès des ménages.

Le RNU dispose actuellement des données sur près de 588 673 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Ces données sont issues d'enquêtes sur la période 2013-2020 et leur mise à jour se fait régulièrement, car elles pourraient être caduques au fil des années avec les possibles évolutions des informations socio-économiques et démographiques qui déterminent l'admissibilité des ménages enregistrés dans le RNU comme pauvres ou leur éligibilité aux programmes de filets sociaux. Cependant, la précision du ciblage ainsi que la capacité des programmes à atteindre leurs cibles, dépendent de la qualité des informations contenues

dans le RNU. En effet, il est nécessaire de procéder à la mise à jour régulière des données pour répondre de manière efficiente aux besoins des programmes, d'assurer en permanence, la fiabilité et la validité des données et de garantir leur légitimité sociale et politique.

En effet, depuis 2015, la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN) qui fait office de maître d'œuvre, s'attache chaque année les services de l'ANSD pour une enquête de mise à jour et d'extension des ménages du Registre national unique (RNU) pour toutes les localités du Sénégal. Pour l'année 2020, une enquête auprès de 395 176 ménages a été menée dans huit régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Fatick, Kolda, Saint Louis, Ziguinchor et Louga). Les opérations d'enquête vont se poursuivre pour cette année dans les autres régions qui ne sont pas encore couvertes en termes de mises à jour des données et d'extension des ménages.

Par ailleurs, l'ANSD a accompagné la DGPSN en 2013 pour la mise en place d'un programme de «scoring» pour déterminer les ménages devant bénéficier du Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF). Ce programme de «scoring», basé sur un modèle économétrique, permet, à la fin de l'enquête et pour chaque année, de déterminer le niveau de vie des ménages en réduisant au maximum les erreurs d'inclusion dues au ciblage communautaire. En plus, sur la base des données de l'enquête ESPS et du RGPHAE, l'ANSD a accompagné la DGPSN pour la détermination des quotas des ménages à enquêter chaque année dans chaque commune du Sénégal (ciblage géographique).

Par **Momath Cissé** (CGP)

## **Dr Bourama MANÉ**

*Chef du bureau de l'Informatique, du Développement, des Applications et des Réseaux (BIDAR)*

*Le comité de rédaction du Phare a choisi pour ce numéro d'interviewer Dr Bourama Mané, éminent agent de la Direction du Management de l'Information Statistique de l'ANSD.*

### **1) Pourriez-vous nous dire qui est Bourama Mané ?**

Permettez-moi d'abord de vous remercier pour le choix porté sur ma personne. Vous me donnez l'occasion d'informer certains collègues sur mes origines, car ils seront surpris d'apprendre que je suis un Saloum-Saloum bon teint. Je suis Mandingue, né le 08 Mai 1975 à Sirmang, dans l'Arrondissement de Toubacouta, Département de Foundiougne, Région de Fatick. Je dois aussi préciser que mes origines lointaines sont bien sûr la région naturelle de Casamance et le Gabou en Guinée Bissau. L'histoire est connue, il fût une période dans l'empire du Gabou où pour être Roi, il faut être de père et de mère MANE ou SANE, un NIANTHIO pur-sang. Autrement dit, on est NIANTHIO par la mère uniquement, et il faut pour cela porter les noms SANE ET MANE. Cette situation a obligé certains dignitaires qui avaient des ambitions, à migrer vers d'autres cieux : c'est l'histoire de Mansa Wali MANE qui était parti du BADIAR (au KAABU) en compagnie d'une suite nombreuse, dont sa sœur Sira Badiar ou Sira Badral que chante le poète Léopold Sédar SENGHOR. Ils atteignirent Mbissel dans le Sine, après une longue pérégrination au Niombato (chez moi), dans les îles du Saloum et à Joal-Fadiouth. C'était juste une parenthèse de l'histoire.

Pour revenir sur ma biographie, j'ai fait mes études primaires à Karang dans le Niombato et le cycle secondaire au CEM Macodou NDIAYE de Sokone puis au Lycée Valdiodio NDIAYE de Kaolack où j'ai obtenu le BAC C en 1996. J'ai par la suite été orienté à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, au Département de Physique et de Chimie. Ces études universitaires m'ont permis d'aller suivre une formation professionnelle de Mastèreen Téléinformatique à l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (ESP) entre 2001 et 2003 : c'est le début de ma carrière professionnelle. J'ai ainsi fait 10 ans (2004-2014) dans le milieu de l'informatique professionnelle avant de retourner à l'Université Cheikh Anta DIOP, s'inscrire en Doctorat d'Informatique en 2015. Après avoir réussi à publier deux articles dans des revues scientifiques internationales, j'ai réussi à soutenir ma



Thèse de Doctorat en Informatique le 19 Janvier 2019 avec la mention TRES HONORABLE et les félicitations du jury.

### **2) Quel est votre parcours professionnel ?**

Comme vous l'aurez constaté, j'ai eu la chance de trouver du travail juste après l'obtention de mon diplôme de Mastère en Téléinformatique. J'ai commencé ma carrière à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) avant d'être embauché par le cabinet d'étude Polyconsult Ingénierie, spécialisé dans le BTP. Dans cette société, j'ai occupé le poste de responsable informatique de 2004 à 2008. Avec l'ambition d'acquérir plus d'expérience, j'ai eu à répondre un jour à un appel à candidature que l'ANSD avait lancé pour le recrutement d'un Administrateur réseau et Sécurité. A l'issue de la procédure, j'ai été retenu et recruté comme Consultant Administrateur Réseau et Sécurité de novembre 2008 au mois de juillet 2009. J'ai finalement été embauché le 04 Août 2009 et nommé en décembre 2011 au poste de Chef du Bureau de l'Informatique, du Développement des Applications et des Réseaux (BIDAR), poste que j'occupe jusqu'à ce jour.

### **3) Pouvez-vous nous parler d'un fait qui vous a marqué à l'ANSD ?**

Rires ! Certainement vous faites allusion à ce jour où nous avons reconnu un voleur, 5 ans après son forfait à l'Agence. Non, ce qui m'a le plus marqué à l'ANSD, c'est ce jour où nous avons réussi, avec l'appui de ma hiérarchie, à convaincre la Direction Générale de l'ANSD, de ne pas confier les travaux de câblage informatique du siège à une société de la place qui avait en charge la construction du bâtiment.

Pour rappel, cette entreprise avait intégré le câblage informatique du bâtiment dans son offre globale de construction sous forme d'avenants. Ces travaux de câblage proposés consistaient à encastrer les câbles informatiques dans le mur (méthodes dépassées et difficile à maintenir) et étaient facturés à un montant de plus de 500 millions de F CFA. En vérifiant le type d'installation qu'elle proposait et surtout les modèles d'équipements informatiques qu'elle voulait nous livrer, nous avons noté qu'il y'avait une surfacturation sur tous les composants avec des montants surestimés. Nous avons ainsi obtenu l'accord de la Direction Générale d'extraire ces travaux de câblage informatique du marché global de construction pour lancer un nouveau marché de travaux. Aujourd'hui, c'est une fierté pour nous d'avoir réussi ce challenge et de réaliser le projet de câblage moderne qui allie l'informatique et la téléphonie (voix sur IP) avec un montant d'un peu moins de 140 millions, je vous laisse le soin de noter la différence de coût et le profit en faveur de l'ANSD.

#### **4) Qu'est-ce qui vous plait le plus dans votre métier ?**

Ce qui me plait dans mon métier, en particulier à l'ANSD, c'est cette capacité d'écoute et d'ouverture de mes collaborateurs lorsqu'il s'agit de travailler en équipe. Quel que soit l'urgence ou la pression dans la mise en œuvre des activités, les échanges et partages entre nos différents bureaux ont toujours été à la base des grandes décisions prises de façon consensuelle.

#### **5) quels sont vos challenges futurs ?**

Les challenges futurs, c'est comme dirait Dalton « Nos évolutions nous condamnent à un éternel recommencement ». Dans le cadre de la modernisation des techniques de collecte, de traitement et diffusion des informations statistiques, il faut effectivement reconnaître que l'ANSD a mis la barre très haut. Nous devons maintenir ce niveau de performance en tenant compte des nouvelles opportunités, des menaces que présentent les TIC, des dispositions réglementaires avec l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, du statut du Sénégal au niveau africain en tant que Centre de Référence en collecte électronique de données et des exigences liées à l'environnement politique et économique du pays (Plan Sénégal Émergent). Plus particulièrement, il s'agira pour nous de mettre en œuvre le nouveau Schéma Directeur Informatique (SDI) 2019-2021 qui traduit la vision stratégique de développement du Système d'Information de l'ANSD. Ainsi, quatorze (14) projets structurants et organisés autour des axes stratégiques du SI ont été identifiés, afin d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2021.

Dans ce nouveau SDI, le projet informatique qui nous tient à cœur est celui du Cloud Privé ANSD. Il s'agit

d'un projet novateur de mise en place de sites distants de réplication des données statistiques (Sites de Kaolack et Ziguinchor) permettant d'externaliser les sauvegardes des données de l'Agence conformément aux normes informatiques de Plan de Reprise d'Activités (PRA). La réalisation de ce projet permettra aussi de proposer des services d'hébergement de données aux Instituts Nationaux de Statistique des pays africains dans le cadre des Centres de Références, d'assurer une haute disponibilité des ressources du réseau informatique de l'ANSD et d'apporter une réponse à la contrainte d'hébergement des microdonnées du Sénégal dans le Cloud d'Amazon, de Microsoft, d'Oracle, etc.

#### **6) Votre vigilance a permis d'arrêter un voleur dans l'Agence, pourriez-vous revenir sur cette histoire ?**

Effectivement, il y a un an exactement, vers 11H30, j'ai aperçu dans le couloir du 1er étage un individu qui ressemblait fort bien à la personne identifiée dans la vidéo du cas de vol de la mission Malgache en Août 2014. Vu son comportement qui ressemble à celui de la personne sur la vidéo, je l'ai interpellé en lui demandant s'il recherche une personne. Il m'a tout de suite répondu qu'il cherche effectivement une personne mais qu'il a oublié son nom. Ce temps d'échange m'a permis de confirmer qu'il s'agit bien de notre voleur. J'ai par la suite assez rapidement informé les gendarmes en charge de la sécurité à l'Agence. Il a ainsi été arrêté et mis à la disposition de la Police de Grand Dakar.

#### **7) Côté jardin (en dehors de l'agence) qui est Bourama, quelles sont vos activités extra-professionnelles ?**

Bourama est aussi un paysan, pas du « Dimanche » mais un vrai. Mes activités extra-professionnelles, c'est principalement l'exploitation des champs que nous avons hérités de nos parents. C'est plusieurs hectares d'anacardières que nous exploitons chaque année, d'ailleurs, nous envisageons de moderniser par la mise en place d'une grande ferme agricole pour ainsi contribuer à notre manière à lutter contre le chômage dans la localité.

#### **8) Le mot de la fin ?**

Le mot de la fin c'est encore vous remercier pour l'excellent travail que vous faites dans la communication interne à travers le Phare de l'ANSD. Cela contribue à rendre visible le travail si important que des agents font discrètement dans leurs bureaux respectifs. Vous contribuez ainsi à montrer la voie aux collègues qui nous ont rejoints et encourager les anciens à redoubler d'efforts.

Je vous remercie.

*Interview réalisée par Awa Diop Gaye, Celcom*



# **Pandémie de Covid-19**

## **impact sur la production de statistiques de l'ANSD**

### **COMMUNIQUE N°01**

*Dakar, le 14 avril 2020*

Le Sénégal est fortement affecté par la pandémie actuelle de COVID-19. Afin de faire face à cette crise sanitaire mondiale inédite, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures sanitaires et sécuritaires. Dans ce contexte difficile, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), en vue d'assurer la continuité de ses missions, a revu ses priorités et adapté ses méthodes organisationnelles et opérationnelles de travail. Pour les enquêtes qui sont maintenues, **l'ANSD a plus que jamais besoin de la collaboration des ménages et des entreprises sollicités.**

#### **L'ANSD CONTINUERA D'ASSURER LA GESTION DU REPERTOIRE NATIONAL DES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS (RNEA).**

La gestion du RNEA est essentielle à l'organisation de la vie économique. En conséquence, les activités d'immatriculation des entreprises et associations au Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations (NINEA) sont maintenues à travers tout le pays. Les délais de délivrance du NINEA restent inchangés.

#### **LES ENQUETES AUPRES DES MENAGES SERONT REALISEES VIA LE CENTRE D'APPEL DE L'ANSD ET LES QUESTIONNAIRES ALLEGES.**

Les enquêtes auprès des ménages qui sont programmées et maintenues seront réalisées par téléphone. Par conséquent, les questionnaires de ces enquêtes seront fortement allégés. Il en sera ainsi pour les enquêtes programmées relatives, notamment, à la conjoncture sociale.

Les enquêtes qui nécessitent d'interroger les répondants en face-à-face de manière intensive, telles que les Enquêtes démographiques et de Santé continues (EDS-Continues) sont provisoirement suspendues.

#### **L'ANSD CONTINUERA D'ASSURER LE SUIVI DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET LES INDICATEURS SERONT PRODUITS ET PUBLIES DANS LES DELAIS**

Grâce à leur schéma de collecte en vigueur, les enquêtes de conjoncture menées auprès des entreprises sont maintenues. De même, les achats de produits non standardisés pour le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC) sont encore maintenus. En conséquence, les indices statistiques, en l'occurrence l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), l'indice du coût de la construction (ICC), l'indice des prix de production

industrielle (IPPI), les indices des prix de production des services (IPPS), l'indice harmonisé de production industrielle (IHPI), les indices du chiffre d'affaires (ICA), et l'indice des prix du commerce extérieur (IPCE) seront diffusés conformément au calendrier de publication.

Au cas où l'évolution de la situation socioéconomique et les difficultés de recueil de l'information viendraient à dégrader la qualité de certains indicateurs, cela sera systématiquement documenté.

#### **LA PRODUCTION DES COMPTES NATIONAUX SERA EGALEMENT MAINTENUE CONFORMEMENT AU CALENDRIER PREVU.**

Les comptes de la Nation, à savoir les comptes trimestriels, les comptes définitifs de l'année 2018 et les comptes provisoires de 2019, seront publiés conformément au calendrier prévu.

#### **L'ANSD ADAPTERA SES METHODES D'ORGANISATION DU TRAVAIL POUR SE CONFORMER AUX MESURES BARRIERES EDICTEES AFIN DE PROTEGER SON PERSONNEL.**

Au plan de la gestion administrative et logistique, les dispositions ont été prises pour assurer la sécurité sanitaire des travailleurs de l'ANSD, notamment :

- les enquêteurs qui continuent à réaliser le travail sur le terrain sont dotés de moyens d'auto protection sanitaire et observent les règles de distanciation spatiale et sociale requises ;
- le taux d'occupation des locaux de l'ANSD est réduit de 66 % : les deux tiers des agents sont soumis à un système présentiel de rotation hebdomadaire, et le tiers restant travaille à domicile. Tous nos agents restent, toutefois, joignables par email et téléphone ;
- nos bureaux restent ouverts de 09h00 à 14h00, mais toute visite est interdite ;
- toutes les réunions externes, au niveau national et international, sont annulées ou se déroulent par vidéoconférence.

**La Cellule de Communication (CELCOM) et la Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers (DDDRU) restent à la disposition de tous les utilisateurs par email pour toute autre information sur les statistiques et les documents et rapports d'analyse de l'ANSD : [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)**

**L'ANSD mettra à jour ce communiqué en tant que de besoin, notamment par rapport à l'évolution de la situation liée à la pandémie du Covid-19.**

# PAGE DÉTENTE

par Alain F. DIATTA - BDRU/DMIS

**Enigme N°8 :** Je ne fais pas partie du corps mais j'ai cinq doigts. Qui suis-je ?

Réponse Enigme N°8 : **le gant**

Ont trouvés la bonne réponse : **Marieme SENE** et **Ramata BA**

**ENIGME N°9 :** Plus il est chaud, plus il est frais.

Réponse dans le prochain numéro

**Mots croisés :** proposés par Tahir DIOP

Résultats mots croisés n°4

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| 1  | B | A | B | A | K | A | R | F | A | L  | L  |
| 2  | A | I | R |   | I | B | A |   | N | O  | E  |
| 3  | B | R | U | I | R | E |   | P | S | I  |    |
| 4  | A | B |   | T | E | C | S |   | D |    | V  |
| 5  | C | U | T | A | N | E | E | S |   | P  | I  |
| 6  | A | S | I |   | E | D | I | C | U | L  | E  |
| 7  | R |   | C | E |   | A | N | O | D | I  | N  |
| 8  | N | M |   | R | A | I |   | O | C | A  | N  |
| 9  | D | E | M | O | G | R | A | P | H | I  | E  |
| 10 | I | R | A | D | I | E | N |   | O |    | N  |
| 11 | R | E | C | E | N | S | E | M | E | N  | T  |

## ENONCE :

### Horizontalement :

**1-**Nom du premier DG de l'ANSD -**2** Mélodie – Ibrahim diminué – Prophète sauveur de l'espèce

**3-** Faire entendre un son – Lettre grecque – **4** –des lettres d'alphabet – tonnes de charbon

**5-**relatives à la peau – signe mathématique – **6** –Unité de mesure en photo – Bâtiment

**7-**Démonstratif –Inoffensif – **8** – Petit rayon – Océan sans eau –

**9-**Science qui étudie la population – **10-** relatif à l'iris – **11-** Opération de grande collecte

### Verticalement :

**1-**Les prénom et nom du DG actuel – **2-** Gros cargo de transport - Porteuse de l'humanité

**3-**Gendre - Après le TIC – Avant le MAC – **4-** Institut de technologie – Emoussé

**5-**Village ou eau minérale – Un gain bouleversé – **6-**Premiers livres pour la lecture

**7-**Radium en symbole – Réservoir pour bébé – Bourricot

**8-**Information sensationnelle – **9-** Maison des statisticiens et démographes

**10-**Nul n'est sensé l'ignorer – Courber l'échine

**11-**article - Arrivent

Mots croisés N° 5

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   | ■  |    |    |
| 3  |   |   |   | ■ |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   | ■ |   |   |   |   | ■ |   |    | ■  |    |
| 5  |   | ■ |   |   |   |   | ■ |   |   | ■  |    |    |
| 6  |   |   | ■ |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   | ■ |   |   |   | ■ |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   | ■ |   |   | ■  |    |    |
| 9  | ■ |   |   |   |   | ■ |   |   |   |    | ■  |    |
| 10 |   |   | ■ |   |   |   | ■ |   |   |    |    | ■  |
| 11 |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   | ■ |   |   |   |    |    |    |

**HORIZONTALLEMENT**

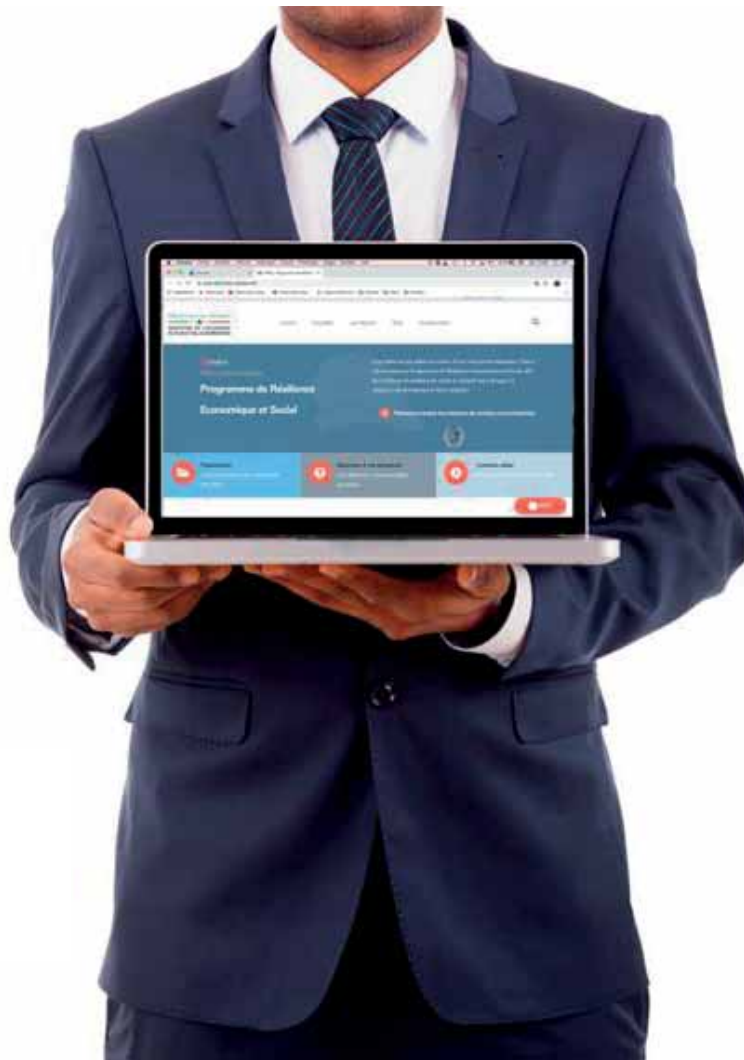
- 1- statisticienne, ancienne Directrice de la DPS
- 2- Maïs de fraîcheur – Gaz Rare – Etat-major
- 3- Agent Technique statistique – Publiasse
- 4- Zone touristique abrégée – Quel à redresser – soldat US
- 5- Agréable au goût – Quiconque – secrétaire général
- 6- Négation – Variable importante en démographie
- 7- Porte le mil – Possessif – réservoir de lait
- 8- Placez –démonstratif –Agence de coopération (sigle)
- 9- saut à reprendre – Pour avoir le permis de conduire, il faut le faire
- 10- Fin de verbe – Partira – Mélange
- 11- Il ne dit pas la vérité – Enfants joyeux
- 12- Epuisées - vraie

**VERICALEMENT**

- 1- Guerrière –Trépides – bouleversé
- 2- Unité de mesure d'énergie – Lettre écrite à un auteur
- 3- Partie du cheval – Sigle de l'Institut de Technologie Alimentaire – Négatif
- 4- Sigle d'un technicien supérieur – l'ONU dans la tourmente - Souvent utilisé
- 5- Sphère terrestre
- 6- Reglez à l'index – débuts d'alphabet
- 7- Orbitre ou organe sensible – Nazi – Sigle d'un agent recenseur
- 8- Ton renversé – Tibia ou fémur – tel que
- 9- Grande journaliste, responsable de la COM à l'ANSD
- 10- Conditione \* Négation – Départ forcé
- 11- Echos – Coupa le bois – début d'enlèvement
- 12- Politique chère à la gouvernance du PR Macky SALL – Possessif

République du Sénégal

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



**VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE  
AFFECTÉE PAR LE COVID-19?**

**ACCÉDEZ À TOUTES LES MESURES  
DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES.**

[covid19.economie.gouv.sn](https://covid19.economie.gouv.sn)

